Sommaire du Plan d'entreprise de l'AF 2008-2009 à 2012-2013

Sommaire du Budget de fonctionnement AF 2008-2009

Sommaire du Budget des investissements

AF 2008-2009





Notre mandat : Le Conseil a pour mandat d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative.

Mission : Diriger et faciliter l'élaboration et l'utilisation des normes nationales et internationales et des services d'accréditation, pour améliorer la compétitivité et le bien-être du Canada.

Vision : Améliorer la qualité de vie des Canadiens en dirigeant le Système national de normes du Canada.

Dans sa forme la plus simple, une norme est un ensemble convenu de critères ou règles en regard duquel des choses sont mesurées ou comparées. Bien qu'il soit souvent question de « normes volontaires », de nombreuses normes sont évoquées dans des dispositions réglementaires et deviennent de ce fait d'application obligatoire.

Le Conseil canadien des normes (CCN) préconise l'utilisation de normes officielles qui précisent les exigences techniques à l'égard des produits, services et systèmes.

L'évaluation de la conformité est toute activité de vérification de la conformité à une norme. En font partie les activités d'accréditation et les activités accréditées comme les essais et la certification.

La *normalisation* comprend à la fois l'élaboration des normes et les activités d'évaluation de la conformité.

Communiquez avec nous : Courriel : info@scc.ca

Poste: 270, rue Albert, bureau 200

Ottawa (Ontario) K1P 6N7 Téléphone : 613-238-3222 Télécopieur : 613-569-7808

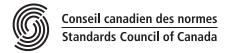


Table des matières

1.	LE PI	LAN QUINQUENNAL DU CCN – SOMMAIRE	1
<u>2.</u> 	VUE D'ENSEMBLE		
	2.1	Introduction	5
	2.2	Profil de la société	7
		2.2.1 Mandat	7
	2.3	Structure	7
		2.3.1 Conseil du CCN	7
		2.3.2 Comités du Conseil	7
		2.3.3 Comités consultatifs	7
	2.4	Activités du personnel	8
		2.4.1 Normes	8
		2.4.2 Évaluation de la conformité	8
		2.4.3 Commerce et affaires intergouvernementales	10
	2.5	Produits et services	10
	2.6	Système de management de la qualité (SMQ)	11
	2.7	Participation aux comités du CCN	11
	2.8	Les priorités d'action du gouvernement fédéral et leur lien avec les programmes du CCN	11
3.	CONTEXTE OPÉRATIONNEL		
	3.1	Risques stratégiques	14
	3.2	Enjeux stratégiques	16
	3.3	Liens entre enjeux stratégiques et priorités stratégiques du CCN	18
4.	PRIC	PRITÉS STRATÉGIQUES ET PRINCIPALES INITIATIVES ET ACTIVITÉS PRÉVUES	19
	4.1	Priorité stratégique 1 : Renforcer les capacités en augmentant les revenus	
		et la participation afin de mieux répondre aux demandes de programmes	19
_	4.2	et services et accroître l'efficacité	19
	4.2	Priorité stratégique 2 : Rehausser la reconnaissance du rôle joué par le CCN au sein des principaux groupes de parties intéressées (industrie, gouvernement	
		et organismes de défense des consommateurs)	20
	4.3	Priorité stratégique 3 : Renforcer la participation canadienne aux travaux	
		internationaux et régionaux de normalisation afin de rehausser la présence	
		du CCN à l'échelle mondiale	21
	4.4	Priorité stratégique 4 : Créer des partenariats pour protéger l'intégrité	
		du système de normes du Canada	22
	4.5	Priorité stratégique 5 : Rehausser l'efficacité organisationnelle	23
5.		URER LE RENDEMENT DU CCN	25
	5.1	Tableau de bord équilibré du CCN	25
	5.2	Schéma stratégique du CCN	27
	5.3	Tableau de bord équilibré du CCN – AF 2008-2009	28

6.	PLAN FINANCIER ET PLANIFICATION DES RESSOURCES		
	6.1	Rendement financier : 2006-2007 et 2007-2008	33
		6.1.1 Explication des écarts AF 2006-2007 – Budget vs résultats réels	34
		6.1.2 Explication des écarts AF 2007-2008 – Budget vs prévisions	36
		6.1.3 Rendement par rapport au Plan - Points saillants	36
_	6.2	Plan financier 2008-2009	37
		6.2.1 Explication des écarts : Budget de l'AF 2008-2009 vs prévisions de l'AF 2007-2008	40
		6.2.2 Budget des investissements 2008-2009 et Plan financier 2009-2013	42
		6.2.3 Plan de fonctionnement pour la période comprise entre 2008-2009 et 2012-2013	43
	Ann	exe A : Principales conventions comptables	46
7.	ANNEXE 1 : RÉSULTATS DU CCN PAR RAPPORT AU PLAN D'ENTREPRISE PRÉCÉDENT		48
	ANI	IEXE 2 : Stratégie canadienne de normalisation, buts et ojbectifs	62
	ΔΝΙΝ	JEXE 3 · SIGLES ET ACRONYMES	63

Le plan quinquennal du CCN – sommaire

Contexte opérationnel

- Les ressources sont insuffisantes alors que le Conseil canadien des normes (CCN) s'efforce de répondre aux exigences de l'internationalisation croissante des normes et des activités d'évaluation de la conformité ainsi qu'aux besoins accrus sur le marché intérieur. Depuis quelques années, les parties intéressées demandent davantage de nouveaux programmes. Le CCN concentrera ses efforts sur des stratégies visant à augmenter les ressources financières et la participation des parties intéressées de façon à appuyer l'offre de nouveaux programmes.
- L'évolution démographique commence à produire un effet sur le recrutement de membres bénévoles de comités et d'employés du CCN. La participation aux comités est vitale à la prestation des programmes et services du CCN et pour assurer l'influence du Canada à l'échelle régionale et internationale. Le CCN prévoira des ressources humaines et financières adéquates afin de parer au recrutement de bénévoles pour les comités. L'organisme travaille aussi à la mise en place d'un programme de gestion qui permettra de combler les besoins en ressources humaines pour ses postes hautement techniques.
- Les programmes d'accréditation du CCN sont confrontés à un certain nombre de défis alors que le marché des services d'évaluation de la conformité est en voie de consolidation à l'échelle mondiale. Ce programme représente actuellement 40 % des revenus du CCN; il est donc vital au succès de l'organisme. Une stratégie à long terme sera mise au point avec les buts suivants : s'adapter en fonction des forces concurrentielles du marché; réagir aux nouveaux besoins; et rehausser les programmes et services existants.
- Le public canadien s'inquiète de plus en plus de la présence croissante de produits portant des marques de certification contrefaites. Le CCN doit former des partenariats avec les parties intéressées pertinentes pour s'attaquer à ce problème.
- À une époque de changement technologique rapide, le CCN, en tant que responsable du Système national de normes (SNN), doit se doter d'une voix puissante sur la scène internationale, de façon à faciliter le processus d'élaboration de normes et veiller à ce que les technologies canadiennes émergentes soient bien acceptées.

 Par l'entremise d'un système d'évaluation de la gestion des risques d'entreprise, le CCN a cerné les principaux domaines de risques opérationnels pour la période visée par le plan : la nécessité de s'assurer des ressources humaines et financières suffisantes; la participation aux travaux techniques internationaux; et la viabilité à long terme des programmes et services du CCN en matière d'accréditation. Le CCN entend veiller rigoureusement à ce que des stratégies soient adoptées pour atténuer ou minimiser les risques.

Priorités stratégiques

Le CCN concentrera ses efforts sur cinq priorités stratégiques en vue de réaliser son mandat dans la période de 2008-2009 à 2012-2013.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1 :

Renforcer les capacités en augmentant les revenus et la participation afin de mieux répondre aux demandes de programmes et services et accroître l'efficacité

La principale stratégie du CCN consistera à rehausser sa capacité d'action pour pouvoir jouer son rôle de leadership dans la promotion du Système national de normes du Canada et continuer de défendre les intérêts du Canada sur la scène régionale et internationale. Dans sa volonté d'améliorer la prestation de ses programmes et services et de fournir un appui accru aux activités de normalisation canadiennes, le CCN est confronté à de nouvelles demandes de programmes et services auxquelles il ne peut pas faire suite en raison de ressources limitées. Sur la foi de données empiriques sur la valeur économique de la normalisation et de l'examen des exigences envers l'organisme, le CCN poursuit les efforts liés à une analyse de rentabilisation ayant pour but de mettre en évidence ses besoins en ressources.

La Direction de l'évaluation de la conformité continue de chercher des possibilités d'étendre ses programmes dans les secteurs émergents et de fournir des éléments à valeur ajoutée dans ses programmes d'accréditation existants afin de faire augmenter les revenus. Il y aurait éventuellement des occasions de former des partenariats stratégiques avec d'autres organismes et d'augmenter la portée des programmes et services actuels.

En tant que responsable du Système national de normes, le CCN continue de s'employer à augmenter la participation des parties intéressées – ce qui est vital pour maximiser le potentiel du système et assurer sa viabilité à long terme.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2 :

Rehausser la reconnaissance du rôle joué par le CCN au sein des principaux groupes de parties intéressées (industrie, gouvernement et organismes de défense des consommateurs)

Le CCN continue de rechercher de nouveaux partenariats, associations et autres relations avec les principaux groupes de parties intéressées, afin de mieux combler les besoins des Canadiens. Une reconnaissance accrue du rôle du CCN de la part de l'industrie, des instances gouvernementales, des groupes de consommateurs et du milieu universitaire permettra au CCN de continuer de servir efficacement de cheville ouvrière du milieu canadien des normes et de l'évaluation de la conformité. Le plan de marketing 2008-2009 du CCN visera ces quatre publics cibles clés.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3 :

Renforcer la participation canadienne aux travaux internationaux et régionaux de normalisation afin de rehausser la présence du CCN à l'échelle mondiale

Le CCN est le représentant officiel du Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et, par son parrainage du Comité national du Canada, de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Ces deux organismes sont les principales instances mondiales de normalisation. En participant à leurs travaux, le CCN veille à ce que les points de vue canadiens soient pris en compte dans l'élaboration des normes internationales. Le leadership et l'apport technique du CCN à ces instances et à d'autres instances internationales et régionales de normalisation sont essentiels à la compétitivité du Canada. Les politiques de pertinence mondiale de ces organismes exigent que les normes soient inclusives et largement applicables. En renforçant sa participation internationale, le Canada sera bien placé pour servir d'intermédiaire entre différentes régions du monde et en tirer parti pour le Canada.

La participation du CCN aux travaux d'organismes internationaux et régionaux d'évaluation de la conformité lui permet d'influencer les pratiques utilisées en la matière partout au monde. L'engagement persistant du CCN en faveur d'un système mondial d'accréditation réduit la nécessité que les produits de l'industrie canadienne soient soumis à des activités d'essai et de certification redondantes en traversant les frontières. L'influence du CCN aidera à assurer la réciprocité en faveur des produits et services canadiens. Le CCN renforcera la participation technique du Canada aux travaux régionaux et internationaux de normalisation et d'évaluation de la conformité, de sorte que le Canada soit positionné favorablement sur le marché mondial.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4 :

Créer des partenariats pour protéger l'intégrité du système de normes du Canada

Le recours à des chaînes d'approvisionnement mondiales augmente les risques, par exemple en matière de contrefaçon. L'apparition de produits contrefaits sur le marché canadien peut miner la confiance envers le système de normes du Canada. Le CCN doit former des partenariats avec d'autres organisations pertinentes afin de protéger et garantir l'intégrité du Système national de normes. La création par le CCN d'une base de données nationale constituant un guichet unique pour l'information sur les rappels de produits au Canada est une initiative qui s'inscrit dans cette logique et qui aidera à protéger le système. En même temps, elle apportera un appui aux instances de réglementation et aux groupes de consommateurs. Le CCN continuera de rechercher d'autres partenariats qui protègent le public canadien de la contrefaçon et d'autres risques importants.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5 :

Rehausser l'efficacité organisationnelle

L'axe principal de cette priorité stratégique sera l'accent mis par le CCN sur les ressources humaines nécessaires en vue de rehausser l'efficacité globale de l'organisation. La priorité du CCN consistera à attirer, conserver et former des employés qualifiés – une tâche de plus en plus difficile vu les tendances démographiques d'une population vieillissante. L'élaboration d'un vaste programme de gestion des talents aidera le CCN à s'assurer qu'il comble efficacement ses besoins en ressources humaines. Le système de management de la qualité (SMQ) du CCN qui sous-tend l'efficacité globale des programmes et services de l'organisme continuera de servir de précieux outil pour la formation des nouveaux employés et de référence pour l'amélioration continue des programmes et services du CCN.

Vue d'ensemble

2.1 INTRODUCTION

e Conseil canadien des normes (CCN) coordonne le Système national de normes (SNN) du Canada. $ldsymbol{oxed}$ Ce système volontaire est un réseau, ouvert à tous, d'experts et d'organismes engagés dans des activités d'élaboration, de promotion et de mise en œuvre de normes volontaires. Le Canada est un leader mondial de l'élaboration des normes et des activités d'évaluation de la conformité. Les activités de normalisation et d'évaluation de la conformité apportent des avantages aux instances gouvernementales de réglementation, aux consommateurs et à l'industrie. Les normes aident à protéger la santé, la sécurité et l'environnement, et elles soutiennent le bien-être économique et la qualité de vie. Les programmes d'accréditation du CCN sont fondés sur des guides et critères reconnus à l'échelle internationale; ils garantissent que les organisations accréditées sont capables d'effectuer des fonctions précises. Les normes favorisent l'efficacité et l'ordre sur le marché, et assurent la compétitivité des entreprises canadiennes tant au Canada qu'à l'étranger. En outre, il peut être moins coûteux d'élaborer et d'appliquer des normes que des règlements multiples qui se recoupent, ce qui permet d'économiser les deniers publics. Pour préserver sa situation de chef de file mondial, le CCN a désigné le renforcement des capacités (augmentation des revenus et de la participation des intervenants) comme sa principale priorité stratégique des prochaines années. Les gouvernements et les chefs de file de l'industrie du Canada s'adressent de plus en plus au CCN pour obtenir des solutions fondées sur la normalisation. Le budget d'environ 15 millions de dollars du CCN comprend des crédits gouvernementaux (48 %), les revenus des services d'accréditation (41 %) et les revenus de la vente de normes et d'autres services (11 %). Le CCN doit essayer, à même son budget courant, d'assurer un soutien en matière de normalisation à diverses nouvelles initiatives gouvernementales. Parmi elles figurent : la rationalisation de la réglementation, le cadre trilatéral de coopération en matière de réglementation relevant de l'initiative du Partenariat nordaméricain pour la sécurité et la prospérité; l'Accord sur le commerce intérieur (ACI); l'appui aux négociateurs de divers accords de libre-échange; la promotion de la normalisation dans les soins de santé; et l'harmonisation des normes avec des marchés émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil. De plus, les exigences du marché ont créé le besoin de programmes d'accréditation supplémentaires de la part du CCN (p. ex., vérification des gaz à effet de serre, salubrité des aliments, sécurité de l'information). Ces domaines émergents exigent un appui accru pour que le Canada puisse renforcer sa position comme nation industrielle de pointe et s'assurer des débouchés commerciaux futurs.

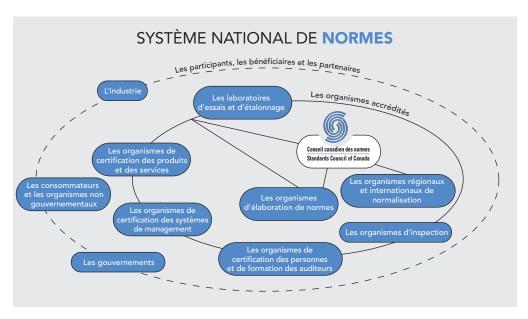
L'investissement dans la normalisation est fort rentable pour le gouvernement du Canada

En 2007, le CCN a pris
l'importante initiative de
déterminer la valeur économique
de la normalisation au Canada.
Les avantages économiques
de la normalisation sont connus
depuis longtemps sur la foi
de données anecdotiques
et de l'expérience d'autres
pays, mais on ne disposait
pas de données empiriques.

L'étude réalisée en 2007
par le CCN a démontré
qu'entre 1981 et 2004, la
normalisation a représenté
une part de 17 % du taux de
croissance de la productivité
du travail – équivalant à 9 %
du taux de croissance de
la production (PIB réel). Sur
l'ensemble de la période
de 1981 à 2004, cela se
traduit par un apport de
62 milliards de dollars à
l'économie canadienne.

Comme le Canada est le pays du G8 qui dépend le plus du commerce extérieur, sa prospérité est tributaire de ce commerce. Les normes et des pratiques harmonisées d'évaluation de la conformité facilitent le commerce en assurant la compatibilité des produits et des services. Faute d'une voix efficace à la tribune internationale, la réalisation du mandat du CCN serait exposée à un risque majeur. L'appui du CCN aux membres bénévoles participant aux réunions consacrées à l'élaboration de normes garantit la prise en compte des intérêts canadiens dans l'élaboration des normes internationales. Une participation réduite des Canadiens aux activités de normalisation pourrait compromettre la capacité du Canada d'influencer les normes internationales. Un accroissement des revenus et de la participation permettra au CCN de renforcer le bassin d'intervenants et d'assurer une plus grande représentativité du système de façon à rehausser son influence internationale. Ce système aidera à faciliter une pénétration du marché accrue auprès des plus grands partenaires commerciaux du Canada : les Amériques, l'Union européenne et les principaux marchés asiatiques.

Alors que le CCN s'efforce de progresser sans cesse dans la réalisation de son mandat et l'appui offert aux activités de normalisation au Canada, il est confronté à de nouvelles demandes de services. Par ailleurs, comme la normalisation a amélioré la qualité de vie des Canadiens dans tant de domaines, la stratégie principale du CCN visera à renforcer ses capacités en augmentant ses revenus et la participation à ses activités, de façon à mieux répondre aux besoins et à fournir des programmes et services efficaces de normalisation et d'évaluation de la conformité.



Le CCN coordonne et surveille le Système national de normes, qui comprend des organismes et des particuliers participant à l'élaboration de normes volontaires et à des activités d'évaluation de la conformité. Quelque 15 000 bénévoles canadiens et plus de 400 organisations participent aux travaux des comités qui élaborent des normes nationales et internationales.

2.2 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le CCN est une société d'État fédérale dont le mandat est fixé par la Loi sur le Conseil canadien des normes, la loi qui le régit.

2.2.1 Mandat

En vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation, le Conseil a pour mission d'encourager une normalisation volontaire efficiente et efficace lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :

- a) d'encourager la participation des Canadiens aux activités relatives à la normalisation volontaire;
- d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;
- c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes et de voir à la bonne marche de leurs activités;
- d) d'encourager, dans le cade d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;
- e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.¹

2.3 STRUCTURE

2.3.1 Conseil du CCN

Les membres de l'instance dirigeante du CCN, appelée Conseil, sont nommés par le gouvernement fédéral et relèvent du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie. Le Conseil comprend 15 membres. Il est responsable de l'orientation stratégique de l'organisme en vue d'assurer la réalisation de son mandat, et il veille aux questions de régie.

Ce travail comprend l'accréditation des organismes d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, l'approbation des normes proposées comme Normes nationales du Canada, l'adoption de politiques régissant les programmes et services du CCN et l'approbation des budgets et des états financiers vérifiés. Le Conseil coopère aussi étroitement avec le directeur général et la direction à l'élaboration des stratégies et des plans pertinents.

2.3.2 Comités du Conseil

Les comités de la vérification, de la régie et des nominations du Conseil jouent tous trois un rôle important à l'appui des mesures de régie.

2.3.3 Comités consultatifs

Divers comités consultatifs du CCN, qui relèvent du Conseil, veillent à ce que celui-ci puisse disposer d'une vaste gamme de conseils, de renseignements et de points de vue. Pour garantir que l'apport des comités consultatifs reflète la diversité des parties intéressées au Canada, tous ces comités doivent respecter une matrice de composition équilibrée, de sorte qu'ils comptent des représentants issus des

Le Conseil canadien des normes (CCN) représente le Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et, par son parrainage du Comité national du Canada, de la Commission électrotechnique internationale (CEI). Ces deux organismes sont les principales instances mondiales de normalisation. En participant à leurs travaux, le CCN veille à ce que la perspective canadienne soit prise en compte dans l'élaboration des normes internationales et que les points de vue de l'industrie, des gouvernements et des groupes de consommateurs soient représentés efficacement.

Le CCN représente aussi le

Canada auprès d'organismes
internationaux d'accréditation
tels que l'International Laboratory
Accreditation Cooperation (ILAC)
et l'International Accreditation
Forum (IAF).

¹ Paragraphe 4(1), Loi sur le Conseil canadien des normes, S.R.C. 1970, ch. 41 (1er suppl.), modifiée en 1996, ch. 24

différentes régions du pays et de divers milieux professionnels. Deux de ces comités, le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et le Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN), ont été établis en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*. Les autres ont été créés par le Conseil lui-même.

2.4 ACTIVITÉS DU PERSONNEL

Les stratégies et politiques fixées par le Conseil du CCN sont mises en œuvre par un effectif d'environ 90 employés. Les activités du CCN relèvent de trois grands domaines et sont regroupées en cinq directions.

Administration - Directeur, Rick Parsons

Évaluation de la conformité – Directeur, Pat Paladino

Services intégrés - Directrice, Sandra Watson

Commerce et affaires intergouvernementales - Directrice, Elva Nilsen

Normes - Directeur, Michel Bourassa

2.4.1 Normes

Sur la scène internationale, le CCN coordonne la participation du Canada aux activités de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (CEI), deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants au monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage l'adoption et l'application de normes internationales au Canada. Il accrédite les organismes qui élaborent des normes au Canada, s'appuyant en la matière sur des normes et guides reconnus partout au monde. Les organismes d'élaboration de normes accrédités peuvent soumettre leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada. Pour une norme, cette désignation indique qu'elle est devenue la norme canadienne officielle dans un domaine particulier. Elle signifie également que son processus d'élaboration a respecté certains critères précis. Les Normes nationales du Canada peuvent avoir été élaborées au Canada, ou il peut s'agir de normes internationales adoptées avec ou sans modifications.

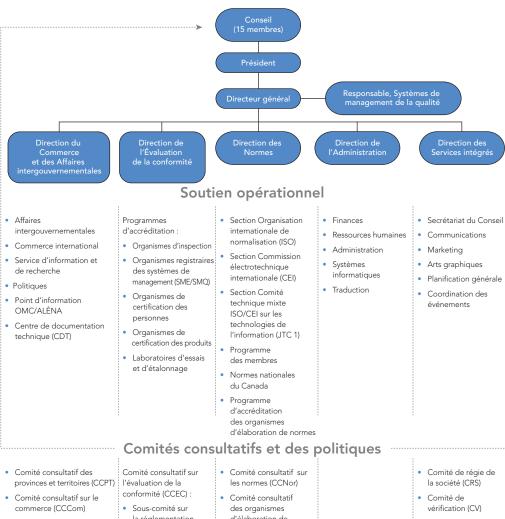
2.4.2 Évaluation de la conformité

L'évaluation de la conformité vise à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le CCN accrédite les organismes suivants :

- organismes de certification de produits;
- laboratoires d'essais et d'étalonnage;
- organismes de certification de systèmes de management;
- organismes d'inspection;
- organismes de certification des personnes.

Le CCN est membre de diverses organisations internationales et régionales qui élaborent des accords en vue d'assurer l'acceptation aux échelles internationale et régionale des résultats d'évaluations de la conformité. Parmi ces organisations figurent les suivantes : l'International Accreditation Forum et l'International Laboratory Accreditation Cooperation.

STRUCTURE DU CCN, CONSEIL ET COMITÉS COMPRIS



- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CCC/CASCO)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour les questions relatives aux pays en développement (CCC/DEVCO)
- la réglementation
- Groupe de travail sur la certification
- Groupe de travail des laboratoires
- Groupe de travail des organismes registraires de SME
- Groupe de travail des organismes registraires de SMQ
- Groupe de travail sur la certification des personnes

- d'élaboration de normes (CCOEN)
- Comité sur les intérêts des consommateurs et du public (CICP)
- Comité consultatif canadien du Comité ISO pour la politique en matière de consommation (CCC/COPOLCO)
- Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO)
- Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI)

- Comité de nomination (CN)
- Comité des présidents et secrétaires (CPS)

Le CCN oriente son SMQ selon la norme ISO 9001:2000. Sa haute direction s'engage ainsi à gérer l'organisation d'une façon systématique et transparente, assurant sa valeur et sa stabilité. La norme ISO 9001:2000 prévoit l'intégration de huit principes clés du management de la qualité:

- 1. Orientation client
- 2. Leadership
- 3. Participation des employés
- 4. Approche fondée sur des processus
- 5. Gestion fondée sur les systèmes
- 6. Amélioration continue
- 7. Approche factuelle de la prise de décisions
- 8. Relations avec les fournisseurs mutuellement bénéfiques

2.4.3 Commerce et affaires intergouvernementales

Le CCN renseigne les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes sectoriels et les organismes non gouvernementaux sur les aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. Il encourage le recours accru au Système national de normes dans les activités de réglementation et la négociation d'accords commerciaux.

Le CCN met à la disposition des Canadiens une information complète sur les normes, les règlements techniques et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Il sert en outre de Point d'information canadien de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA).

2.5 PRODUITS ET SERVICES

Le CCN offre des services bilingues de recherche personnalisée, y compris en matière d'information sur une gamme croissante de questions touchant les normes, les lois et la certification dans de nombreux marchés mondiaux. Le CCN offre aussi divers services en vue d'aider à diffuser cette information aux parties intéressées.

En tant que **Point d'information de l'OMC/ALÉNA**, le CCN est l'interlocuteur central au Canada pour les membres de l'OMC recherchant des renseignements sur les conditions d'accès au marché liées à la normalisation.

Export Alerte! est un service automatisé d'information par courriel qui aide les exportateurs à demeurer au fait des changements dans la réglementation sur les marchés mondiaux avant qu'ils n'entrent en vigueur. Le CCN en a lancé cette année une version actualisée. Elle offre divers nouveaux éléments qui aident les exportateurs à suivre les changements apportés à la réglementation.

RéguVision est une base de données des normes canadiennes, étrangères et internationales citées en référence dans les lois fédérales du Canada.

AlertoNorm! est une base de données qui informe les abonnés des changements apportés aux normes canadiennes et internationales.

StandardsStore.ca est une initiative commune du CCN et d'IHS Canada. Ce site Web offre aux clients un guichet unique pour l'achat de normes, de collections de normes et de produits d'information connexes.

Le service d'hébergement SiteScape est l'outil en ligne de choix pour la collaboration et la mise en commun de documents en vue d'appuyer les fonctions internes du CCN. Le CCN utilise aussi SiteScape à l'appui de collaborations avec des parties externes, par exemple des activités des programmes d'accréditation ou des travaux nationaux et internationaux d'élaboration de normes. Divers ministères et organismes d'élaboration de normes ont choisi d'utiliser par contrat le service d'hébergement SiteScape du CCN plutôt que de créer leur propre infrastructure.

Le Centre de documentation technique est la bibliothèque technique du CCN. Situé dans les locaux du CCN, le Centre abrite une vaste collection de normes. Une bibliothèque virtuelle a aussi récemment été créée; elle offre un accès électronique centralisé à différentes sources du CCN.

2.6 SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ (SMQ)

Le CCN soutient ses principaux programmes et services ainsi que ses fonctions internes – comme les sondages sur la satisfaction des clients – au moyen d'un système de management de la qualité (SMQ). Ce système assure aux intéressés, tant internes qu'externes, que les systèmes et pratiques du CCN respectent la norme internationale reconnue de la qualité – ISO 9001. Les fonctions clés sont visées par le système et sont clairement désignées dans les documents du système, c'est-à-dire dans les descriptions, les procédures et les instructions relatives aux programmes et aux services connexes. Ces documents constituent du reste un important outil de formation pour les nouveaux employés.

2.7 PARTICIPATION AUX COMITÉS DU CCN

Le Conseil canadien des normes a la responsabilité de veiller au Système national de normes du Canada. À ce titre, il coordonne les activités des particuliers et des organisations qui participent aux travaux de comités d'élaboration de normes et qui apportent leurs connaissances aux programmes d'accréditation et aux comités consultatifs. Les membres des comités d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité aident à préciser le point de vue officiel du Canada auprès de diverses instances internationales. Les participants et les organisations qui soutiennent ces travaux sont d'une importance vitale pour le SNN et le CCN. Le processus de normalisation est rentable et efficace grâce à la nature bénévole du système. Le Programme des membres du CCN appuie l'apport des bénévoles par le recrutement, la formation et la conservation des membres des comités. Quelque 3 500 personnes participent comme bénévoles aux travaux des comités du CCN. Leur effectif a augmenté d'environ 11 % ces deux dernières années.

2.8 LES PRIORITÉS D'ACTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LEUR LIEN AVEC LES PROGRAMMES DU CCN

Les programmes du CCN tiennent compte des priorités du gouvernement du Canada. Celles-ci déterminent les enjeux qui sont d'intérêt public au fil du temps et les domaines auxquels des fonds seront affectés. Le gouvernement fédéral du Canada a fixé cinq domaines prioritaires (Un Canada fier et souverain; Une fédération forte; Un avenir prospère; Un Canada en sécurité; Un environnement sain pour les Canadiens), qui ont tous été énoncés dans le Discours du Trône du 17 octobre 2007.

Les liens entre les programmes du CCN et ces priorités gouvernementales clés sont décrits ci-dessous.

Un Canada fier et souverain

À mesure que les obstacles au commerce ont été abaissés par des accords comme l'Accord de libre-échange nord-américain et les accords établis sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, l'accent est passé de l'élaboration de normes nationales (appuyant des marchés protégés par des tarifs douaniers) à la mise en place de normes régionales ou internationales. L'élaboration des normes a acquis une perspective beaucoup plus internationale qu'auparavant. Entretemps, les accords commerciaux régionaux et mondiaux ont fortement rehaussé l'importance des normes comme mécanisme facilitant le commerce. Par conséquent, le gouvernement et l'industrie s'appuient de plus en plus sur les normes pour faciliter l'accès aux marchés. Vu la mondialisation des marchés, les normes sont devenues essentielles pour accéder aux marchés d'exportation. Les normes et l'évaluation de la conformité sont les piliers qui soutiennent le commerce mondial. Le CCN coopère avec ses partenaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en apportant, par exemple, une contribution aux accords commerciaux bilatéraux et régionaux, aux examens de la politique commerciale, à l'élaboration d'études et à la mise au point de politiques et de démarches pour les travaux du Comité des obstacles techniques au commerce (Comité OTC) de l'OMC. Les

normes aident par ailleurs à augmenter la compétitivité et constituent une excellente source de transfert de technologies aux pays en développement.

La normalisation et l'évaluation de la conformité aident à créer des frontières sûres et ouvertes permettant la circulation aisée des personnes et des biens et services. Le CCN collabore avec les organismes nationaux de normalisation du Mexique et des États-Unis à l'élaboration d'un cadre trilatéral de coopération en matière de réglementation sous l'égide du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP). Ce cadre servira à rehausser la sécurité et la prospérité en accroissant la coopération et l'échange d'information. Les questions liées à la normalisation et les avantages qui y sont associés sont d'importants éléments de cette initiative, et le CCN continue d'apporter sa contribution à son élaboration et à sa mise en œuvre.

Une fédération forte

Le Système national de normes recèle un énorme potentiel pour ce qui est d'assurer la vigueur de l'économie nationale. Dans de nombreux pays, la normalisation est un élément clé de la stratégie nationale visant les exportations. L'étude de la valeur économique de la normalisation que le CCN a achevée en mars 2007 démontre l'importance des retombées économiques de la normalisation au Canada. Pendant la période de 1981 à 2004 qui a été étudiée, une augmentation de 10 % du nombre de normes a mené à une augmentation de 3,6 % de la productivité du travail – ou de la production par heure de travail. La normalisation peut ainsi constituer un facteur clé en vue de rehausser la productivité du travail au Canada, un domaine où le Canada a accusé un important retard ces dernières années (affichant entre 1973 et 2006 le troisième taux le plus faible des 23 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)). La normalisation améliore divers domaines de l'économie canadienne comme le commerce, les soins de santé, l'environnement et la sécurité.

Un avenir prospère

Un solide système de normes aide à créer un cadre de réglementation dont profitent tous les participants à l'infrastructure économique d'un pays. Par exemple, le CCN a joué un rôle de premier plan dans l'examen de la politique du Canada en matière de réglementation, sous les auspices de l'Initiative de la réglementation intelligente. La nouvelle Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation est entrée en vigueur le 1er avril 2007. La participation du CCN au processus de consultation a fait en sorte que l'importance du recours à la normalisation soit amplement reconnue dans le cycle de la réglementation.

Les normes aident aussi à faciliter le commerce intérieur. C'est pourquoi le CCN continue de présenter des recommandations au groupe de travail créé par Industrie Canada pour examiner le recours accru à la normalisation pour surmonter les obstacles au commerce intérieur.

Un Canada en sécurité

Gaz à effet de serre

Un protocole d'entente a été conclu entre Ressources naturelles Canada, l'Organisation pour les carrières en environnement du Canada (ECO Canada) et le Conseil canadien des normes au sujet de la création et de la mise en place de deux programmes d'accréditation : validation et vérification des déclarations des gaz à effet de serre et système de certification des valideurs, vérificateurs et conseillers en matière de gaz à effet de serre. Cet accord appuiera les initiatives de l'industrie et des gouvernements visant à :

- réduire les émissions de gaz à effet de serre et à promouvoir les technologies propres;
- encourager le développement économique durable;
- fixer des objectifs en matière d'émissions;

- stimuler l'investissement dans les technologies qui réduiront efficacement les émissions;
- favoriser les stratégies à long terme en matière de technologie.

Le Canada devrait ainsi se placer à l'avant-plan de la conception et de l'adoption de nouvelles technologies et de méthodes de production d'énergie utilisant moins de carbone, et jouer un rôle de chef de file au pays comme à l'étranger dans la promotion de solutions globales à long terme aux changements climatiques.

Vérification des technologies environnementales

Le CCN négocie actuellement un protocole d'entente avec Environnement Canada au sujet de la vérification des technologies environnementales. Les discussions portent sur les exigences de l'évaluation de la conformité et des systèmes de management de la qualité en ce qui concerne la mesure de la performance environnementale, sa vérification et la production de rapports.

Un environnement sain pour les Canadiens

Le CCN a travaillé au cours de la dernière année à diverses initiatives de promotion de la normalisation dans le domaine des soins de santé. Un groupe de travail créé sous l'égide du Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CEI) a été chargé de préparer l'établissement d'une base de données nationale sur les incidents et blessures. Les types de blessures en cause sont celles causées par la défaillance d'un produit, d'un système ou d'un service. En 2007-2008, le CCN a mis sur pied un nouveau forum consacré à l'avenir des données sur la sécurité des produits, afin de susciter le dialogue et faire progresser l'initiative de la base de données nationale sur les incidents et blessures. La base de données contiendra des renseignements sur les blessures et incidents afin de faciliter la prise de mesures correctives par les autorités pertinentes. Les parties intéressées sont le Bureau de la sécurité des produits de consommation de Santé Canada, le groupe de travail sur la sécurité des produits du Comité consultatif national sur la sécurité publique (CCNSP), l'Agence de la santé publique du Canada et divers autres organismes fédéraux-provinciaux-territoriaux canadiens chargés de réglementation.

Le CCN continue aussi de participer activement aux travaux du comité de régie de l'Infostructure canadienne de la santé qui visent la mise en place d'un dossier de santé pancanadien s'appuyant sur des normes. Le CCN a par ailleurs élargi la portée de son protocole d'entente avec l'Ontario Medical Association (OMA) pour y intégrer le Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Ce programme conjoint permettra aux laboratoires médicaux d'obtenir à la fois la reconnaissance de l'OMA et l'accréditation du CCN sans avoir à subir des évaluations distinctes ou à respecter des critères différents.



Contexte opérationnel

Chaque année, le CCN analyse le contexte opérationnel dans le cadre d'un processus de planification stratégique auquel participent ses employés et son Conseil. À titre de préambule à l'exercice de planification, le CCN a aussi organisé un atelier sur la gestion des risques afin d'analyser les principaux risques confrontant l'organisation. Cet atelier a donné lieu à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de la gestion des risques d'entreprise qui regroupe l'ensemble des stratégies de gestion des risques qu'utilise actuellement le CCN. En font partie la vérification financière annuelle, l'examen spécial, le système de management de la qualité (SMQ) et les audits internes annuels. Le CCN intégrera cette méthode à ses séances annuelles de planification stratégique.

L'évaluation permet d'examiner les risques du point de vue de l'organisme dans son ensemble. Elle tient aussi compte des risques au niveau opérationnel. Les principaux risques qui touchent le contexte dans lequel opère le CCN concernent les ressources humaines, les ressources financières, le maintien d'une participation adéquate aux travaux techniques internationaux et un environnement de plus en plus concurrentiel pour les services d'évaluation de la conformité. Ces risques et les stratégies que le CCN utilise actuellement pour les atténuer sont examinés ci-dessous.

3.1 RISQUES STRATÉGIQUES

Ressources humaines

Vu la taille modeste de l'organisation et son effectif de postes techniques et axés sur les connaissances, le coût du recrutement de nouveaux employés est élevé pour le CCN. En outre, les tendances démographiques d'une population vieillissante créent des pressions supplémentaires pour les pratiques du CCN visant l'embauche et la conservation des employés. Face à cette situation, le CCN s'est donné pour objectif de maintenir le taux de roulement du personnel sous les 5 %. Des taux de roulement élevés mènent à une baisse de la productivité, et le coût du remplacement des employés peut nuire à l'efficacité du CCN. Pour réaliser son objectif, le CCN prépare un programme de gestion des talents axé sur le développement de carrière. Le CCN continue aussi d'investir largement dans les possibilités de formation du personnel, y affectant environ 1,8 % du budget salarial.

Participation aux travaux techniques internationaux

La capacité de maintenir une représentation bénévole efficace dans le système de normes du Canada est essentielle à la capacité du Canada d'influencer les normes internationales. Trois facteurs engendrent des risques : le bassin actuel de bénévoles est vieillissant; peu de fonds sont disponibles pour la participation aux travaux de normalisation, en particulier pour attirer des experts provenant de PME; et les travaux techniques des grandes entreprises se déplacent à l'extérieur du Canada. La conséquence immédiate en est une participation réduite des intervenants canadiens aux activités d'élaboration des normes qui touchent leurs intérêts. À moyen ou long terme, les Canadiens perdront leur capacité d'influencer et de déterminer les normes qui régissent leur industrie et leur infrastructure. Le CCN continue de rehausser l'expérience du Programme des membres et d'élaborer des recommandations qui formeront une stratégie pour le maintien en fonction, le recrutement et la formation des bénévoles.

Ressources financières

Il n'est pas possible pour le CCN de continuer à jouer un rôle accru en raison de ressources limitées. En outre, la capacité interne du CCN de soutenir les bénévoles de son Programme des membres est demeurée inchangée ces cinq dernières années. En s'appuyant sur des données empiriques provenant de l'étude sur la valeur économique de la normalisation réalisée au cours de la dernière année ainsi que sur un examen des besoins auxquels l'organisation doit répondre, le CCN poursuit les efforts liés à une étude de rentabilisation ayant pour but de mettre en évidence ses besoins en ressources.

La Direction de l'évaluation de la conformité continue de rechercher des possibilités d'élargir ses programmes dans de nouveaux secteurs et de fournir dans le cadre de ses programmes d'accréditation existants des éléments à valeur ajoutée qui pourraient faire grimper les revenus du marché. Il pourrait par ailleurs exister des possibilités de former des partenariats stratégiques avec d'autres organismes et d'élargir la portée des programmes et services actuels.

Évaluation de la conformité

En conséquence de la participation accrue du CCN à des accords de reconnaissance mutuelle et multilatérale, les organismes d'évaluation de la conformité ont besoin d'un nombre réduit d'accréditations pour obtenir l'accès à des marchés mondiaux. De tels accords assurent aux produits un accès plus rapide aux marchés. Résultat, le marché des services d'évaluation de la conformité est en voie de se consolider et il apparaît une concurrence qui n'existait pas auparavant. Le CCN devra démontrer la valeur ajoutée de ses programmes ainsi que sa capacité de garantir qu'il demeure l'organisme d'accréditation de choix tant au pays qu'à l'échelle internationale. Des changements dans les exigences réglementaires pourraient aussi conditionner la reconnaissance future de certains programmes. Les programmes d'accréditation du CCN engendrent environ 40 % du budget du CCN. Si les programmes n'atteignaient pas les niveaux de revenus prévus, il en découlerait des pressions accrues sur les ressources du CCN. Les coûts de prestation des programmes d'évaluation de la conformité du CCN sont relativement élevés par rapport à ceux des plus proches partenaires commerciaux du Canada. À défaut d'offrir les programmes selon le principe de la récupération des coûts, les ressources déjà limitées subiront des pressions supplémentaires. Par ailleurs, à défaut de démontrer des pratiques d'accréditation dignes de confiance, efficaces et économiques qui continuent de répondre aux exigences internationales, la crédibilité du CCN pourrait être mise en cause sur les plans national et international.

3.2 ENJEUX STRATÉGIQUES

Pendant les séances de planification stratégique du printemps 2007, le personnel, la direction et le Conseil ont donné leurs points de vue sur les enjeux les plus importants qui devraient influer sur la stratégie globale du CCN.

La section suivante décrit les enjeux vitaux qui toucheront le CCN durant la période visée par ce plan. Elle décrit aussi les initiatives qu'entreprendra le CCN pour y faire face.

Diversité et besoins croissants des parties intéressées

De plus en plus, les gouvernements et les chefs de file de l'industrie s'adressent au CCN pour obtenir des solutions en matière de normalisation. Les attentes des diverses parties intéressées à l'égard de l'offre de programmes existants et nouveaux ont augmenté sensiblement. Le gouvernement fédéral demande au CCN de participer à un certain nombre d'initiatives, par exemple, rationalisation de la réglementation, cadre trilatéral de coopération en matière de réglementation en vertu du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, Accord sur le commerce intérieur, promotion de la normalisation dans les soins de santé et harmonisation des normes avec les marchés émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil. On attend du CCN qu'il participe activement aux efforts déployés pour faciliter le commerce intérieur et la réalisation d'initiatives nationales. En outre, les exigences du marché ont engendré la nécessité de services d'accréditation supplémentaires de la part du CCN (programme de vérification des déclarations de gaz à effet de serre, salubrité des aliments, sécurité de l'information et plusieurs autres). Les membres des comités, qui jouent un rôle vital pour l'élaboration de normes internationales et pour l'influence du Canada dans le monde, doivent être convenablement soutenus par le CCN. À mesure que le Canada participe davantage aux travaux de divers organismes de normalisation, le CCN devra fournir les ressources humaines et financières nécessaires pour mieux servir les intervenants.

Croissance internationale

La mondialisation accrue de la production et du commerce a entraîné l'essor de l'utilisation de normes internationales. Un aspect clé de la stratégie canadienne en matière d'exportation devrait être d'accroître la participation à l'élaboration des normes internationales. Cette participation assurera la présence de liens aux chaînes d'approvisionnement mondiales et l'accès aux nouveaux marchés. La capacité du Canada d'influencer l'adoption de politiques sur les normes qui sont compatibles avec les intérêts canadiens sera un élément stratégique important pour le commerce du Canada, alors qu'il continue de créer de nouvelles relations commerciales partout au monde – surtout avec des marchés émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil. Le succès exigera une solide représentation aux réunions régionales et internationales afin de défendre et faire valoir les intérêts canadiens. Un appui accru aux membres des comités du CCN est prévu au moyen des mesures de recrutement, de maintien en function, de reconnaissance et de formation du Programme des membres du CCN.

Concurrence

La concurrence a des répercussions sur les sources de revenus du CCN, contraignant le programme d'évaluation de la conformité à reconsidérer les structures de coûts et de revenus, les programmes offerts, l'efficacité et l'utilisation du personnel. De plus en plus, le tarif des programmes d'accréditation du CCN est contesté comme étant moins concurrentiel, et les clients du CCN demandent une plus grande valeur ajoutée. Même si la demande de services d'accréditation est en hausse tant dans les marchés traditionnels que dans les nouveaux secteurs de marché, la concurrence à l'égard de certains services d'accréditation du CCN prend de l'ampleur et constitue un risque croissant pour le CCN. Il en découle une nécessité de reconsidérer les structures des coûts et des revenus, les programmes offerts, l'efficacité des processus et l'utilisation du personnel. Le CCN s'attaquera à ce problème en élaborant une stratégie à long terme pour les services d'évaluation de la conformité.

Enjeux entourant la contrefaçon

La présence accrue de produits qui sont dangereux et qui ont réussi à pénétrer le marché canadien grâce à des marques de certification contrefaites est un problème croissant pour le public canadien. Des questions de santé et de sécurité se posent, exposant les consommateurs à des risques. La situation mine la confiance envers les marques de la part des instances de réglementation et des consommateurs. Par surcroît, l'utilisation de marques de certification contrefaites sur les produits dangereux affaiblit l'infrastructure globale des normes et de l'évaluation de la conformité. Ce problème peut susciter de la méfiance envers le Système national de normes du Canada et nuire aux relations du CCN avec ses interlocuteurs. En tant que responsable du Système national de normes du Canada, le CCN doit rechercher des partenariats permettant d'assurer toutes les parties intéressées qu'il surveille la contrefaçon au Canada.

Évolution technologique rapide

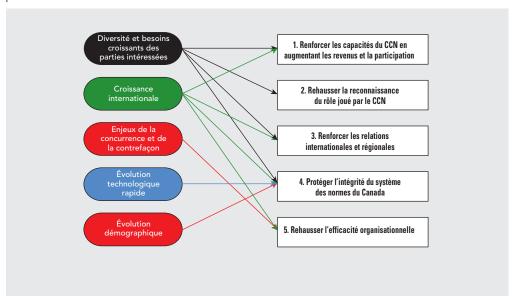
En période d'évolution technologique rapide, le rôle de la normalisation deviendra plus important pour l'ouverture de nouveaux marchés. Dans un contexte économique façonné par une mondialisation accrue, des cycles de vie plus courts et l'arrivée d'économies émergentes sur le marché, le système canadien de normalisation devra s'adapter aux conditions changeantes. Une forte pression s'exerce pour l'élaboration de nouveaux produits et services de pointe en réponse aux nouvelles possibilités du marché. En outre à l'échelle mondiale, les nouvelles technologies et la convergence de technologies existantes exigeront que les intervenants façonnant les politiques d'élaboration des normes reconnaissent la nécessité de la diligence. La normalisation devra être un facilitateur dans le processus, et non une entrave. Vu ces conditions changeantes, le rôle joué par le Canada auprès des organismes internationaux de normalisation pour façonner les politiques de normalisation deviendra encore plus vital. Les besoins des entreprises commerciales et industrielles canadiennes qui participent aux nouvelles technologies ou sont touchées par elles doivent être pris en compte par les organismes de normalisation afin d'assurer la position du Canada comme nation industrialisée de premier plan. Le Canada dirige déjà divers comités de politiques et de direction de l'ISO et de la CEI et d'autres organismes de normalisation de premier plan. Le CCN continuera de s'employer à assurer une représentation efficace au sein des comités techniques internationaux, de sorte que les nouvelles technologies canadiennes soient largement acceptées à l'échelle internationale.

Évolution démographique

Comme on l'a vu dans la section précédente sur les risques, l'évolution démographique aura un profond effet tant sur le recrutement des bénévoles pour les comités que sur la dotation au CCN. Le CCN continue de bonifier le Programme des membres pour s'assurer que le Canada jouisse d'une représentation efficace sur la scène internationale. Des stratégies et des recommandations sont à l'étude pour améliorer le maintien en function, le recrutement, la reconnaissance et la formation dans le cadre du Programme des membres. Il s'agit notamment de préciser : les lacunes actuelles et éventuelles dans la composition des comités techniques; les domaines d'élaboration de normes qui sont d'une importance stratégique; et les exigences pertinentes en matière de normes professionnelles. On a fait grand cas du fait que quand la génération du baby-boom commencera à partir à la retraite, le bassin de candidats qualifiés s'amenuisera. Le point critique surviendra en 2010 lorsque la majorité des baby-boomers seront à la retraite et qu'il y aura une importante pénurie de main-d'œuvre. Le plan de relève, le programme de gestion des talents et les stratégies de recrutement du CCN ont été mis au point pour s'attaquer à ce problème en s'assurant que le CCN reste un lieu de travail attirant. Un récent sondage sur la satisfaction des employés indique que ces mesures ont porté fruit puisque la satisfaction générale des employés atteint une cote de 82 %.

3.3 LIENS ENTRE ENJEUX STRATÉGIQUES ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU CCN

Fruit du processus d'analyse de l'environnement du CCN, le schéma des tendances et des priorités présenté ci-dessous indique comment les enjeux stratégiques abordés plus haut sont pris en compte par les priorités stratégiques fixées pour la période de planification de cinq ans. Ces cinq priorités stratégiques et les initiatives et activités prévues qui s'y rattachent sont examinées en détail dans la prochaine section.





Priorités stratégiques et principales initiatives et activités prévues

Pour l'année financière 2008-2009, le CCN a réorienté certaines des priorités stratégiques qu'il avait fixées dans le plan d'entreprise de l'année dernière. Ce changement est justifié par l'analyse de l'environnement et l'évaluation de la gestion des risques du CCN. Les priorités actuelles sont fondées surtout sur la nécessité que le CCN exerce un plus grand leadership dans la promotion des buts du Système national de normes au Canada et la défense des intérêts du Canada sur la scène internationale.

Il faut noter que le CCN a travaillé avec le ministre de l'Industrie pour déterminer ses priorités stratégiques. Parmi les principales initiatives et activités figurent la rationalisation de la réglementation, l'établissement du cadre trilatéral de coopération en matière de réglementation en vertu du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, la promotion de la normalisation notamment dans le domaine des soins de santé, l'Accord sur le commerce intérieur et l'harmonisation des normes avec les marchés émergents (p. ex., Brésil, Inde et Chine).

Les principales activités et initiatives qui appuient les priorités stratégiques suivantes sont décrites dans les tableaux de la section 5.

4.1 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1

Renforcer les capacités en augmentant les revenus et la participation afin de mieux répondre aux demandes de programmes et services et accroître l'efficacité

L'insuffisance des capacités a été cernée comme un problème récurrent pour le CCN, empêchant la réalisation de nombreux buts nationaux et internationaux depuis quelques années. Ce problème étant la principale priorité stratégique du CCN, la volonté d'y parer deviendra un but à long terme de l'organisation. Le CCN pourra ainsi s'attaquer convenablement aux autres priorités stratégiques précisées dans ce plan. En outre, cette priorité assurera l'aptitude du CCN à exécuter tous les aspects de son mandat et la viabilité à long terme du Système national de normes du Canada.

Les ressources sont actuellement trop dispersées alors que le CCN tente de faire face à l'internationalisation croissante des travaux de normalisation et aux besoins accrus au pays. Un des pouvoirs du CCN, prévus dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, est de « fournir une aide financière aux Canadiens et aux organismes canadiens s'occupant de normalisation volontaire pour les

aider à satisfaire aux exigences nationales et internationales ». La capacité financière interne du CCN pouvant être consacrée à l'appui des bénévoles est demeurée inchangée ces cinq dernières années.

Pour pouvoir être efficace, le CCN devra veiller à l'augmentation des revenus provenant du marché, des crédits gouvernementaux et de l'apport des parties intéressées de façon à pouvoir mieux répondre aux exigences de son mandat et améliorer son efficacité organisationnelle. Cette priorité stratégique s'inscrit sous un des objectifs clés de la *Loi sur le CCN*: « d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation ».

Les principales activités et initiatives à l'appui de cette priorité stratégique sont les suivantes :

- poursuivre les efforts liés à une analyse de rentabilisation ayant pour but de mettre en évidence les besoins en ressources;
- utiliser toutes les initiatives que le CCN a menées à bien récemment y compris sa proposition en matière de valeur, sa nouvelle stratégie d'image de marque, son projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs et l'étude sur la valeur économique de la normalisation – pour convaincre des avantages de la normalisation au Canada et augmenter l'apport des parties intéressées;
- élaborer une stratégie à long terme pour les programmes d'évaluation de la conformité. Seront pris en compte le potentiel des nouveaux secteurs, la croissance des programmes, les besoins en ressources et des études de rentabilisation à l'égard de nouveaux débouchés;
- élaborer une nouvelle stratégie pour le Programme des membres qui sera étayée par des données sur les tendances en matière de recrutement, de maintien en function et d'attrition;
- réaffecter des ressources aux domaines prioritaires.

4.2 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2

Rehausser la reconnaissance du rôle joué par le CCN au sein des principaux groupes de parties intéressées (industrie, gouvernement et organismes de défense des consommateurs)

La normalisation exige la participation efficace des parties intéressées. Leur appui est indispensable, sous forme de financement, de reconnaissance et d'engagement à fournir ressources et connaissances. La reconnaissance accrue du rôle joué par le CCN au sein des principaux groupes de parties intéressées – industrie, gouvernement et organismes de défense des consommateurs – sera un important facteur stratégique en vue d'augmenter l'apport des parties intéressées. Bien qu'il soit important de rehausser la notoriété, la différence essentielle entre la priorité stratégique de cette année et celle de l'an dernier est que le CCN veut s'assurer que les parties intéressées non seulement connaissent l'existence du CCN, mais aussi comprennent clairement son rôle de promotion des normes et de solutions en matière d'évaluation de la conformité. Cette priorité est soutenue par les travaux entrepris par le biais du projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs. Le CCN a pu déterminer que les dirigeants d'entreprises et les hauts fonctionnaires connaissent bien le CCN, mais ont une compréhension limitée de son rôle et ne connaissent guère le Système national de normes (SNN).

Les publics cibles clés du CCN ont été scindés en deux catégories : primaires et secondaires. Les publics primaires comprennent les acteurs des secteurs du commerce et de l'industrie (sélectionneurs, laboratoires et organismes de certification éventuels, associations industrielles et commerciales), responsables des politiques et de la réglementation aux paliers fédéral et provincial, partenaires du SNN et autres clients du CCN. Le CCN visera aussi des publics secondaires à l'égard desquels des possibilités précises

se présentent, y compris les organisations de défense des consommateurs, les groupes voués à l'intérêt public et le milieu universitaire.

Cette priorité stratégique continue de faire suite aux objectifs clés de la *Loi sur le CCN*, et plus spécialement : « d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire », « d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada » et « d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens ».

Les principales activités et initiatives à l'appui de cette priorité stratégique sont les suivantes :

- appuyer le gouvernement du Canada dans des domaines clés des politiques publiques tels qu'accords commerciaux et autres projets en politique étrangère;
- concentrer les activités de marketing et de communication dans les domaines précis suivants : économie, soins de santé, environnement, salubrité des aliments et de l'eau, commerce, sécurité, rationalisation de la réglementation;
- mettre en œuvre des plans organisationnels à l'égard des relations gouvernementales, des activités et du rayonnement;
- créer et mettre à profit des partenariats avec des organismes d'élaboration de normes, par exemple le Bureau de normalisation du Québec, pour élargir le programme des laboratoires médicaux;
- utiliser le site Web du CCN comme outil principal pour donner de l'information sur le CCN et renseigner les Canadiens sur les programmes et services du CCN;
- gérer l'image de marque du CCN, y compris en continuant la mise en œuvre du plan relatif à l'image de marque et à l'identité visuelle renouvelées du CCN.

4.3 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3

Renforcer la participation canadienne aux travaux internationaux et régionaux de normalisation afin de rehausser la présence du CCN à l'échelle mondiale

La participation aux activités internationales de normalisation est un élément essentiel de la stratégie d'un pays en matière d'exportations, pour s'assurer que son économie bénéficie de liens aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Les modalités de normalisation et d'évaluation de la conformité deviennent d'importants aspects des accords sur le commerce international. Presque 40 % de l'activité économique du Canada repose sur le commerce international. La capacité du Canada de profiter des possibilités qui se présentent sur le marché mondial est parfois entravée par des obstacles au commerce. Le Canada peut arriver à atténuer ces obstacles en harmonisant ses pratiques de normalisation et d'évaluation de la conformité avec celles d'autres marchés. Par conséquent, l'influence du Canada dans l'élaboration des normes et des pratiques d'évaluation de la conformité internationales et régionales est un élément essentiel à sa stratégie en matière d'exportations.

Les Canadiens sont actuellement des participants actifs des comités de régie et des comités techniques de l'ISO et de la CEI. Le CCN entend renforcer la participation aux travaux de ces organismes et d'autres instances internationales et régionales de normalisation telles que le Conseil d'harmonisation des normes électrotechniques des nations d'Amérique (CANENA), l'International Accreditation Forum (IAF), l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), la Pacific Accreditation Co-operation (PAC) et le Pacific Area Standards Congress (PASC).

Le CCN travaille auprès de partenaires internationaux et régionaux pour faire augmenter l'acceptation

partout au monde des résultats de l'évaluation de la conformité, au moyen de la reconnaissance mutuelle des accréditations. Le rôle joué par le CCN dans la mise en œuvre des lignes directrices de l'IAF sur l'accréditation transfrontalière garantit que les organismes d'accréditation membres sont nationaux, mais que leurs organismes de certification accrédités peuvent œuvrer à l'échelle internationale. L'appui du CCN à ce réseau mondial d'accréditation comporte à la fois des avantages et des inconvénients pour le Canada. Si les moyens voulus y sont consacrés, il peut entraîner une augmentation de la demande à l'égard des programmes et services du CCN, créer pour le CCN de nouvelles possibilités de partenariats en accréditation et encourager les organismes d'accréditation étrangers à coopérer avec des organismes locaux tout en repérant les pratiques exemplaires.

Cette priorité stratégique s'inscrit aussi directement dans les prescriptions de la *Loi sur le CCN* : « représenter le Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation, de la Commission électrotechnique internationale et de tout autre organisme international à vocation semblable » et « assurer la participation active du Canada aux travaux de ces organismes ».

Les principales activités et initiatives à l'appui de cette priorité stratégique sont les suivantes :

- évaluer les possibilités et participer stratégiquement aux travaux d'organismes internationaux et régionaux d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité comme l'ISO, la CEI, l'IAF, l'ILAC, la PAC et la COPANT;
- continuer d'étudier les possibilités en matière de normalisation dans les marchés émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil;
- continuer de renforcer les réseaux mondiaux du domaine de l'accréditation préserver les
 postes de direction stratégiques dans la mesure du possible (dans les instances de normalisation
 et d'accréditation), conclure des accords sur l'accréditation là où le Canada a des intérêts
 stratégiques, participer aux travaux des comités techniques et assurer la reconnaissance au
 moyen d'accords de reconnaissance internationaux et régionaux;
- faciliter l'apport des consommateurs au sein des instances régionales et internationales de normalisation;
- appuyer les pays en développement dans les activités internationales de normalisation (y compris au moyen d'initiatives d'assistance technique).

4.4 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4

Créer des partenariats pour protéger l'intégrité du système de normes du Canada

Afin de donner des assurances aux parties intéressées quant à la crédibilité du CCN et du Système national de normes (SNN), le CCN a intégré cette priorité stratégique à son plan quinquennal de façon à assurer la protection de l'intégrité du système de normes du Canada. La mondialisation et la montée du commerce international apportent divers défis à relever à l'égard de la chaîne d'approvisionnement. Un d'eux concerne l'augmentation des produits contrefaits qui parviennent sur le marché canadien. Nombre de ces produits pourraient compromettre la santé, la sécurité et la tranquillité des consommateurs. L'augmentation du nombre de produits contrefaits peut miner la confiance dans le système et pourrait avoir des effets à long terme sur sa viabilité. En conséquence, le CCN a intégré cette priorité stratégique à son plan comme moyen de lutter contre le phénomène. En tant que responsable du Système national de normes, le CCN doit prendre les mesures voulues pour créer des partenariats avec les organisations qui s'occupent directement d'initiatives de lutte anti-contrefaçon. Il doit aussi faire mieux connaître les

avantages des normes et de l'évaluation de la conformité aux entreprises et à l'industrie, pour s'assurer qu'elles prennent les précautions nécessaires pour réduire ce risque dans le marché canadien. À mesure que l'industrie réduit les coûts pour augmenter l'efficacité et rehausser la compétitivité à l'échelle mondiale, elle peut s'exposer à des failles dans la chaîne d'approvisionnement. Le CCN doit trouver des moyens d'aider l'industrie et les entreprises à repérer ces failles.

Par ailleurs, en tant qu'organisme national d'accréditation du Canada, le CCN a la responsabilité de protéger l'intégrité du système canadien de certification des produits et de s'assurer que les Canadiens puissent continuer à avoir confiance dans les produits certifiés qu'ils utilisent. Le CCN participera aux alliances de plus en plus nombreuses à être formées pour s'attaquer à ces questions – y compris avec des organisations de lutte anti-contrefaçon, des organismes de certification des produits, des organismes d'inspection et des associations industrielles.

Cette priorité stratégique participe à la réalisation des objectifs clés de la *Loi sur le CCN* : « d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, et d'aider et de protéger les consommateurs en matière de normalisation ».

Les principales activités et initiatives à l'appui de cette priorité stratégique sont les suivantes :

- créer une base de données des avis de rappel de produits, en la reliant à d'autres bases de données sur les avis. Cette initiative exigera que les organismes de certification accrédités par le CCN communiquent les avis de rappel au CCN pour qu'ils soient versés dans la base de données. Le tout augmentera la pertinence du CCN auprès des organismes de réglementation et des groupes de consommateurs;
- accroître la participation du CCN aux efforts de lutte anti-contrefaçon et en particulier aux travaux d'organisations comme le Réseau canadien de lutte contre la contrefaçon;
- préparer un document de travail sur le rôle et la contribution possibles du CCN aux efforts liés à la lutte anti-contrefaçon;
- préparer une étude sur le problème de la contrefaçon et des marques de certification pour la soumettre éventuellement au Comité des obstacles techniques au commerce (Comité OTC) de l'OMC;
- continuer par le biais du nouveau comité d'étude sur la sécurité des produits de consommation l'examen du rôle du SNN et celui des organismes de réglementation face aux problèmes de la sécurité des produits, et élaborer des recommandations en vue d'augmenter l'efficacité du SNN à cet égard.

4.5 PRIORITÉ STRATÉGIQUE 5

Rehausser l'efficacité organisationnelle

Le système de management de la qualité est le principal outil que le CCN utilise pour rehausser l'efficacité générale de l'organisation. Il sert à assurer l'amélioration continue des programmes et services du CCN, et à fournir des services à grande valeur ajoutée aux clients et autres parties intéressées. L'axe principal de cette priorité stratégique visera à conserver les employés qualifiés et à en attirer de nouveaux. Comme l'ont indiqué les résultats de l'évaluation de la gestion des risques et de l'exercice de planification stratégique, le fait de s'assurer un bassin de ressources humaines qualifiées sera essentiel au CCN pour réaliser son mandat et les principales initiatives et activités prévues dans ce plan. Le CCN continuera d'investir dans son élément humain en offrant des possibilités de perfectionnement professionnel et de formation et en continuant d'élaborer et d'entretenir les documents du système de management de la

qualité qui décrivent les processus de travail. La création d'un programme de gestion des talents aidera aussi le CCN dans l'optique de cette priorité stratégique.

Le CCN vise à maintenir le taux de roulement du personnel sous les 5 %. Vu la taille modeste de l'organisation et son effectif de postes techniques et axés sur les connaissances, le coût du recrutement de nouveaux employés est élevé pour le CCN. Les taux de roulement élevés mènent à une baisse de la productivité, et le coût du remplacement des employés peut nuire à l'efficacité du CCN.

D'autres domaines sont importants pour assurer l'efficacité organisationnelle du CCN : saine gestion financière, bonne régie, planification stratégique ciblée et surveillance et atténuation des risques.

Les principales activités et initiatives à l'appui de cette priorité stratégique sont les suivantes :

- créer un programme de gestion des talents axé sur le développement de carrière;
- intégrer la gestion des risques à titre d'élément clé des séances annuelles de planification stratégique du CCN;
- veiller à ce que le CCN respecte la Loi fédérale sur la responsabilité du gouvernement du Canada et les dispositions de diverses autres lois touchant le CCN: Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, Loi sur les conflits d'intérêts, Loi sur l'accès à l'information et une modification à la Loi sur le CCN relativement à la prolongation du mandat des administrateurs;
- maintenir une bonne régie et une saine gestion financière.

Mesurer le rendement du CCN

5.1 TABLEAU DE BORD ÉQUILIBRÉ DU CCN

'an dernier, le CCN a traduit sa vision et ses priorités stratégiques en objectifs mesurables en recourant à la méthode du tableau de bord équilibré. Comme l'illustre la figure ci-dessous, le CCN mesure son rendement selon quatre perspectives : 1) nationale; 2) internationale et régionale; 3) client; et 4) organisation et finances. Le diagramme décrit les objectifs clés liés à chaque perspective. Les tableaux de la section 5.3 indiquent comment le CCN mesurera le succès à l'égard de chaque objectif.

Tableau de bord équilibré des objectifs du CCN

Sur la scène nationale

- 1. Reconnu comme un organisme responsable du SNN
- 2. Recours accru au SNN par le gouvernement
- 3. Participation accrue de l'industrie aux travaux de normalisation
- 4. Coopération plus étroite avec le gouvernement et l'industrie
- 5. Recours accru au système de normes par tous les intéressés
- 6. Des milieux universitaires plus engagés dans les activités de normalisation



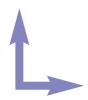
Sur la scène internationale

- Reconnu comme un chef de file régional et international
- 2. Influencer l'élaboration des normes internationales
- Prise en compte des intérêts du Canada dans les travaux de normalisation internationale
- Accroître la reconnaissance de l'accréditation du CCN dans le monde
- 5. Accroître la compétitivité mondiale
- Encourager le principe de « Une norme, un essai, une certification reconnus et acceptés partout dans le monde »



Organisationnel

- 1. Une bonne gouvernance
- 2. Une bonne gérance financière
- 3. Un personnel engagé



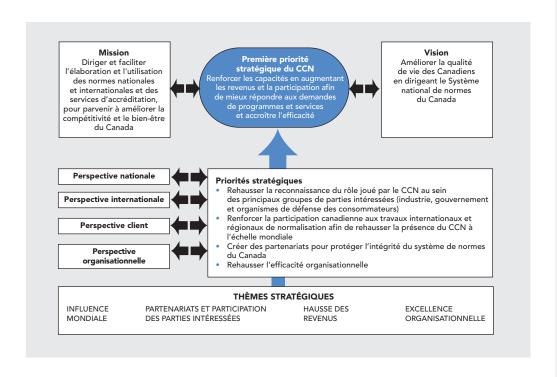
Client

- Incorporation des normes et de l'accréditation dans les principales priorités du gouvernement
- 2. Clients satisfaits
- 3. Programmes et services d'accréditation à valeur ajoutée
- 4. Dialogue ouvert avec les clients et sensibilité à leurs besoins



5.2 SCHÉMA STRATÉGIQUE DU CCN

À partir des objectifs du tableau de bord équilibré présentés à la page précédente, le CCN a mis au point un cadre de gestion du rendement qui permet l'évaluation du rendement et de la valeur des programmes de l'ensemble du CCN. Ce schéma stratégique présente une vue d'ensemble de l'orientation stratégique du CCN et les liens entre ses priorités stratégiques et les objectifs du tableau de bord équilibré. Les quatre perspectives – nationale, internationale, client et organisation – ne peuvent pas être hiérarchisées parce que chacune dépend des autres.



5.3 TABLEAU DE BORD ÉQUILIBRÉ DU CCN – AF 2008-2009

Priorité stratégique 1 : Renforcer les capacités en augmentant les revenus et la participation afin de mieux répondre aux demandes de programmes et services et accroître l'efficacité

Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2008-2009		
Monter un dossier pour convaincre des avantages de la normalisation	Utilisation accrue du système de normes par toutes les parties intéressées	Mise au point d'une proposition en matière de valeur qui soit plus attrayante pour les divers marchés, en utilisant toutes les initiatives menées à bien récemment par le CCN (p. ex., nouvelle stratégie de marque, projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs et étude sur la valeur économique de la normalisation), afin de convaincre des avantages de la normalisation et augmenter la participation des parties intéressées		
Augmenter la portée des programmes d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité	Augmenter le nombre de clients des programmes existants, par rapport aux niveaux actuels : • Laboratoires (PALCAN/BPL) : 347 • Certification de produits : 32 • Systèmes de management : 21 • Certification des personnes : 3 • Organismes d'inspection : 12 Total : 415	Objectifs: Laboratoires (PALCAN/BPL): 381 Certification de produits: 32 Systèmes de management: 23 Certification des personnes: 6 Organismes d'inspection: 20 Total: 462		
	Élargissement du programme d'évaluation de la conformité	1) Stratégie à long terme examinant le potentiel de nouveaux marchés et du développement des programmes, évaluant les besoins en ressources et comprenant des analyses de rentabilisation, afin d'évaluer les nouvelles possibilités 2) Partenariats stratégiques avec des instances gouvernementales et privées permettant d'élargir les programmes d'accréditation du CCN		
Financement/ressources	Augmenter les ressources pour la planification de la relève au sein du bassin de bénévoles du CCN Réaliser les objectifs de récupération des coûts fixés pour tous les programmes d'évaluation de la conformité	 Participation accrue des parties intéressées aux travaux d'élaboration de normes, menant à une augmentation du bassin de bénévoles Réalisation des objectifs de récupération des coûts Mise en œuvre de la structure tarifaire révisée 		
Programme des membres	Mettre l'accent sur la conservation, le recrutement et la formation des bénévoles du Programme des membres du CCN	 Série de recommandations préparées par le groupe de travail du Programme des membres du CCN, visant la formation, la reconnaissance, le recrutement et la conservation de membres de comités, dont l'adoption mènera à la mise au point d'une stratégie pour le Programme des membres Instrument pour réaliser des sondages qualitatifs (essais auprès de groupes de consultations) auprès des membres actuels des comités et de membres qui se sont retirés ou sont sur le point de le faire 		

Priorité stratégique 2 : Rehausser la reconnaissance du rôle joué par le CCN au sein des principaux groupes de parties intéressées (industrie, gouvernement et organismes de défense des consommateurs)

	,	
Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2008-2009
Initiatives de marketing et de rayonnement visant des groupes clés parmi les parties intéressées	Recours accru au Système national de normes (SNN) par les instances gouvernementales, et participation accrue de l'industrie à l'élaboration des normes	 Mise en œuvre de plans de rayonnement auprès du gouvernement et de l'industrie Mise en œuvre d'un plan de marketing et de communication pour l'AF 2008-2009 Diffusion d'information sur les retombées sociales et économiques de la normalisation (p. ex., allocutions, salons professionnels, conférences, séances d'information avec des représentants clés des instances gouvernementales et de l'industrie) Mise en œuvre continue du nouveau plan d'image de marque et d'identité visuelle de l'organisation Tenue de la 3e Conférence du Système national de normes, en juin 2008
Initiatives visant le gouvernement du Canada	Intégration aux priorités gouvernementales d'éléments liés aux normes et à l'accréditation	 Cadre de coopération en matière de réglementation en vertu du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – travailler à l'atteinte des résultats attendus, notamment une série d'ateliers au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Travailler également de concert avec le Mexique, les États-Unis et leurs organismes nationaux de normalisation, afin d'appuyer la mise au point d'un énoncé politique de haut niveau Poursuite de l'aide aux initiatives gouvernementales axées sur la rationalisation de la réglementation Poursuite de la participation aux discussions sur l'Accord sur le commerce intérieur dans l'optique de la normalisation Promotion du recours à la normalisation dans les soins de santé et d'autres domaines des politiques publiques comme l'environnement En coopération avec le MAECI, appui à l'élaboration d'un chapitre générique sur les normes dans le cadre de la négociation d'accords régionaux ou bilatéraux
Milieu universitaire	Participation accrue du milieu universitaire aux activités de normalisation	 Intégration des normes aux programmes d'études des universités et collèges canadiens Poursuite de la formation de partenariats dans le milieu universitaire, afin de favoriser des recherches supplémentaires sur la normalisation

Priorité stratégique 3 : Renforcer la participation canadienne aux travaux internationaux et régionaux de normalisation afin de rehausser la présence du CCN à l'échelle mondiale

Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2008-2009	
Évaluer les possibilités et participer stratégiquement aux travaux d'organismes internationaux et régionaux d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité	Reconnaissance comme chef de file régional et international, et influence dans l'élaboration des normes internationales	Influence du Canada dans l'orientation des politiques des organismes internationaux et régionaux de régie de la normalisation	
Marchés émergents	Repérer des possibilités en matière de normalisation dans les marchés émergents comme le Brésil, l'Inde et la Chine	 Préparation d'un protocole d'entente avec les instances de normalisation en Inde Appui aux demandes de l'Inde en matière d'assistance technique et de formation, y compris celles concernant le Point d'information, le Service de recherche et d'information et le Centre de documentation technique Poursuite de la collaboration avec la Standardization Administration of China et assistance aux projets de développement des capacités de partenaires chinois 	
Influence et participation du Canada dans les travaux d'organismes régionaux et internationaux de normalisation	Définir les positions canadiennes à présenter à l'IAF, la PAC, l'IAAC et l'ISO/CASCO, et augmenter la coopération – mesurée selon le pourcentage de résolutions canadiennes présentées à l'échelon régional qui sont retenues	Au moins 80 % des politiques proposées par le Canada dans les votes par correspondance IAF/PAC/ IAAC et ISO/CASCO seront retenues, d'ici la fin de l'année financière	
Mise en œuvre de la politique transfrontalière	Augmenter la reconnaissance mondiale de l'accréditation – promouvoir le principe « une norme, un essai, une certification reconnus et acceptés partout dans le monde »	Accords avec d'autres organismes d'accréditation sur la mise en œuvre de la politique transfrontalière IAF/ILAC	
Possibilités de formation et de développement des capacités pour les pays en développement	Apporter une aide en formation et développement des capacités aux organismes de normalisation de pays en développement	Réalisation du projet ACDI visant à fournir une assistance technique au Bureau national des normes du Guyana	
Participation et contribution du Canada à l'ISO et à la CEI	Participation canadienne à l'ISO et à la CEI 1) Taux de vote de 100 % pour les projets de normes internationales (DIS) et les projets finaux de normes internationales (FDIS) 2) Assurer une participation canadienne d'au moins 50 % aux programmes de travail de l'ISO et de la CEI	Taux de vote de 100 % pour les DIS et FDIS Participation canadienne d'au moins 50 % aux programmes de travail de l'ISO et de la CEI	
Normes nationales du Canada (NNC)	Approuver l'adoption des normes ISO/CEI comme NNC Mettre en conformité les comités techniques internationaux avec les comités des organismes d'élaboration de normes (OEN)	 Plus de 70 % des NNC issues de l'adoption de normes internationales Plus de 40 % des comités techniques internationaux mis en conformité avec les comités des OEN 	
Participation stratégique de Canadiens aux travaux de comités pertinents ISO/CEI	Rechercher des possibilités pour les Canadiens au sein des comités ISO/CEI	Participation aux travaux d'importants comités ISO/CEI en 2008 : 160 Canadiens gérant des comités ou groupes de travail de l'ISO, de la CEI ou du JTC 1 72 Canadiens élus ou nommés à des comités ISO/CE d'orientation des politiques et de gestion	

Priorité stratégique 4 : Créer des partenariats pour protéger l'intégrité du système de normes du Canada

Principales initiatives ou activités	Objectif Rechercher des partenariats qui aideront à protéger et assurer l'intégrité du système de normes	Résultats attendus/mesure pour 2008-2009	
Participation aux activités de lutte anti-contrefaçon		 Examen et surveillance continus de la contrefaçon sous l'égide du Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) du CCN Présenter au MAECI une étude sur le problème de la contrefaçon et des marques de certification qui pourrait être soumise au Comité des obstacles techniques au commerce (Comité OTC) de l'OMC 	
	Création d'une base de données nationale ou d'un guichet unique pour l'information sur les produits visés par un rappel au Canada	Mise en œuvre de la base de données des avis sur les produits	
Groupe d'étude sur la sécurité des produits de consommation	Augmenter l'efficacité du Système national de normes (SNN) face aux problèmes comme les produits contrefaits	Mise en place par le CCN d'un groupe d'étude sur la sécurité des produits de consommation chargé d'examiner le rôle des organismes de réglementation du SNN face aux problèmes de sécurité des produits, et élaborer des recommandations pour augmenter l'efficacité du SNN en la matière	

Priorité stratégique 5 : Rehausser l'efficacité organisationnelle

Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2008-2009	
Système de management de la qualité (SMQ)	Raffiner et actualiser au besoin les documents du SMQ, et effectuer des audits SMQ de toutes les directions du CCN	Amélioration continue du SMQ du CCN traduisant le recours à des pratiques exemplaires dans tous les programmes et services du CCN	
Planification stratégique	Continuer d'améliorer l'harmonisation entre les priorités stratégiques du CCN et son mandat, et raffiner les outils de mesure du rendement	Harmonisation manifeste des priorités, du mandat et des mesures du rendement du CCN, et intégration de l'analyse des risques aux séances de planification stratégique	
Régie interne	Assurer la conformité du CCN à la Loi fédérale sur la responsabilité	Prise des mesures nécessaires de la part du CCN à l'égard de toutes les dispositions qui ont des implications pour l'organisation : • Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles • Loi sur les conflits d'intérêts • Loi sur l'accès à l'information • Modification mineure de la Loi sur le CCN relativement à la prolongation du mandat des administrateurs	
Ressources humaines	Créer un programme de gestion des talents	Mise en place intégrale d'un programme de gestion des talents visant la conservation des employés et le recrutement	
	Affecter 1,8 % du budget salarial à la formation du personnel	1,8 % du budget salarial consacré à la formation du personnel	
Opinion des vérificateurs financiers	Opinion sans réserve des vérificateurs financiers	Réception d'une opinion sans réserve des vérificateurs financiers	
Taux de roulement du personnel	Assurer un taux de roulement de 5 % ou moins	Taux de roulement de 5 % ou moins	
Satisfaction des clients	Surveiller le taux de satisfaction parmi tous les groupes de clients du CCN	Réalisation d'un sondage touchant tous les groupes de clients du CCN et indiquant un taux de satisfaction globale d'au moins 75 %	
Résultat net à 1,5 % près du montant au budget en fin d'exercice	Réaliser l'objectif d'un écart maximal de 1,5 % par rapport au budget	Résultat net à 1,5 % près du budget	



Plan financier et planification des ressources

Dans cette section sont présentés le Budget de planification de l'AF 2008-2009, le Budget des investissements de l'AF 2008-2009, les plans opérationnels pour les exercices compris entre l'AF 2009-2010 et l'AF 2012-2013 et un aperçu des résultats financiers courants. Les ressources ont été réparties en fonction des objectifs de de l'organisme qui sont énoncés dans le Plan d'entreprise.

6.1 RENDEMENT FINANCIER:

2006-2007 et 2007-2008

Au terme de la dernière année financière (AF 2006-2007), le CCN disposait d'un Avoir non affecté de 2,99 millions \$. Les actifs à court terme étaient, à ce moment-là, supérieurs aux éléments de passif correspondants dans un rapport d'un peu plus de 1,92 contre 1. Seuls mobiliers, matériel et améliorations locatives entraient dans les immobilisations de l'organisme. Le CCN n'a ni biens immobiliers ni dettes. Le solde de trésorerie est maintenu au minimum tout au long de l'année financière, correspondant ces dernières années à peu près à l'équivalent d'un mois de fonctionnement. Au cours des dix dernières années, l'organisme a opéré dans les limites de 0 % à 5 % de ses objectifs budgétaires.

Le CCN tire ses fonds de fonctionnement de trois sources principales : le *Crédit parlementaire*, les *Droits d'accréditation de l'Évaluation de la conformité* et les *Redevances provenant de la vente des normes*. Le crédit parlementaire est passé des 80 % des recettes brutes qu'il était pour l'AF 1989-1990 aux 48 % prévus pour l'AF 2008-2009, tandis que le CCN continue de fournir bon nombre de ses programmes selon le principe du recouvrement des coûts.

Le tableau suivant présente un aperçu des résultats financiers réels du CCN comparés à ses prévisions pour les années financières se terminant le 31 mars 2007 et le 31 mars 2008. Il est suivi d'une explication des écarts importants existants.

Rendement financier AF 2005-2009 (en dollars)

	2004-2005 Réel	2005-2006 Réel	2006-2007 Réel	2007-2008 Prévisions	2008-2009 Budget de planif.
Recettes					
Droits d'accréditation de l'ÉC Redevances provenant de la	5 151 197	5 438 548	5 663 079	5 852 083	6 083 000
vente des normes	537 062	561 764	698 056	654 176	640 000
Point d'information OMC/ALÉNA	260 782	260 798	260 945	339 664	370 000
Crédit parlementaire net	6 944 447	7 084 089	7 614 779	7 167 237	7 171 000
Partenariat/Parrainage/Inscription	338 392	331 064	503 945	525 762	261 000
Autres	478 647	462 528	362 141	313 609	314 000
	13 710 527	14 138 791	15 102 945	14 852 531	14 839 000
Dépenses					
Évaluation de la conformité	3 833 047	4 064 677	4 144 329	4 443 906	4 306 000
Normes	3 581 520	3 857 269	4 093 266	3 852 050	3 575 000
Commerce et affaires					
intergouvernementales	870 929	913 540	1 038 507	1 035 112	1 154 000
Services d'information	538 988	455 855	526 513	467 440	550 000
Point d'information OMC/ALÉNA	260 782	260 798	260 945	339 664	370 000
Gestion et administration	4 626 544	4 483 459	4 499 155	4 710 484	4 884 000
Excédent/(déficit) net	13 711 810 (1 283)	14 035 598 103 193	14 562 715 540 230	14 848 656 3 875	14 839 000 -

6.1.1 Explication des écarts

AF 2006-2007 - Budget vs résultats réels

Dépenses

Les dépenses de l'AF 2006-2007 se chiffraient à 14,6 millions \$ au total, ce qui représente un montant de 355 000 \$ inférieur à celui inscrit au budget. Le montant supérieur des dépenses liées aux Services professionnels et aux Réunions a quelque peu amoindri l'important excédent des sommes non engagées pour les Déplacements. Les frais de déplacement ont été inférieurs aux prévisions en raison du niveau inférieur d'activité de l'Évaluation de la conformité, du report d'un programme de formation des chefs d'équipe et des évaluateurs techniques, des dépenses inférieures liées aux activités des comités et de l'obtention constante de tarifs aériens réduits. Tenant compte de la sous-utilisation escomptée des fonds de déplacement, on a affecté des sommes supplémentaires à l'Aide aux délégués et secrétariats pour soutenir la participation accrue du Canada aux travaux d'élaboration des normes internationales. Le léger dépassement du budget des Honoraires professionnels tient au fait que l'on a fait avancer plusieurs projets prioritaires de technologie de l'information et que les frais de gestion des déplacements ont été plus élevés que prévu. Les dépenses en Locaux ont été inférieures au montant budgété, car le CCN a reçu un remboursement correspondant à deux ans de taxes municipales. Des dépenses supplémentaires ont été engagées pour l'accueil de plusieurs réunions de comités techniques internationaux; elles ont toutefois été compensées par les recettes tirées du parrainage des activités correspondantes.

Recettes

Le total des recettes de l'AF 2006-2007 s'élevait à 15,1 millions \$ (soit 185 000 \$ de plus que le montant budgété) en raison de la réception de sommes additionnelles provenant de la Vente de normes et de Partenariat/Parrainage/Inscription. Cette hausse a été atténuée quelque peu par le montant inférieur des recettes tirées de l'Évaluation de la conformité, principalement celles du Programme

d'accréditation des laboratoires (PALCAN). L'augmentation appréciable des recettes de Partenariat est due à la hausse des niveaux d'activité des projets liés aux travaux de développement financés par l'ACDI au Costa Rica, qui, en raison de l'incertitude lors de la préparation du budget, avait été escomptée dans une faible mesure.

Dépenses en capital

Il n'existe pas d'écart important. La majorité des dépenses en capital du CCN sont liées aux appareils de traitement de l'information, ce qui comprend les serveurs et le remplacement des ordinateurs de bureau et des ordinateurs portatifs ayant atteint la fin de leur cycle de vie. Des sommes de moindre importance sont prévues pour les améliorations locatives mineures et le mobilier.

État des résultats (en milliers de dollars)

	État de	es résultats 2006-2007	État des résultats 2007-2008		
Dépenses	Budget	Réels	Budget	Prévisions	
Personnel	7 495	7 484	7 774	7 722	
Communication	189	166	180	170	
Déplacements	2 124	1 601	1 913	1 884	
Aide aux délégués et secrétariats	335	416	335	386	
Information et documentation	72	71	59	59	
Relations publiques	113	73	76	75	
Services professionnels et spéciaux	1 378	1 493	1 304	1 612	
Locaux	698	611	701	681	
Location de matériel	52	65	60	50	
Impression et reproduction	45	27	39	48	
Fournitures de bureau	135	168	124	134	
Réunions	173	226	198	246	
Accueil de réunions internationales	374	426	=	75	
Cotisations versées à des organismes	967	998	957	995	
Traduction des Normes nationales	150	150	150	150	
Formation et perfectionnement	94	89	98	97	
Autres	254	245	282	251	
Amortissement	270	254	235	214	
Recettes	14 918	14 563	14 485	14 849	
Vente des normes	530	698	560	654	
vente des normes Programmes d'accréditation – ÉC	5 881	5 663	5 732	5 796	
Programmes d'accréditation – EC	58	71	5 / 32	56	
Programmes d'accreditation – OEN Point d'information de l'OMC/ALÉNA	261	261	260	340	
	201 163	201 149	260 185	340 158	
Hébergement de sites Web	250	504	338	526	
Partenariat/Parrainage/Inscription Autres	250 126	504 142	330 156	156	
	7 269	7 488	7 297	7 686	
Résultats d'exploitation nets	(7 649)	(7 075)	(7 188)	(7 163)	
Montant net des fonds publics	(, 0, 1, 1)	(7 07 3)	(7 100)	(/ 100)	
reportés/comptabilisés	120	86	59	38	
Crédit parlementaire – Industrie Canada	7 529	7 529	7 129	7 129	
Résultats d'exploitation nets	(7 649)	(7 075)	(7 188)	(7 163)	
Net deferred/recognized government funding	120	86	59	38	
Parliamentary Appropriation – Industry Canada	7 529	7 529	7 129	7 129	
Excédent net	_	540	_	4	

6.1.2 Explication des écarts

AF 2007-2008 - Budget vs prévisions

Dépenses

On prévoit des dépenses de 14,85 millions \$, soit 364 000 \$ de plus que le montant budgété de 14,49 millions \$. Le dépassement escompté découle en majeure partie des Services professionnels (308 000 \$) et, dans une moindre mesure, de l'Accueil de réunions internationales (75 000 \$). Les honoraires professionnels seront dans l'ensemble supérieurs au montant budgété en raison des frais (qui, encore une fois, n'ont pas été budgétisés pour cause d'incertitude) liés aux projets de développement du du Costa Rica financés par l'ACDI, ainsi qu'au contrat passé avec Transports Canada. La sous-utilisation de sommes mineures ailleurs est contrebalancée par des investissements additionnels faits dans l'Aide aux délégués et secrétariats pour permettre l'accroissement de la présence aux réunions des comités d'élaboration de normes internationales, ainsi que par l'augmentation des Cotisations due à la fluctuation des taux de change. Les prévisions faites pour l'Accueil de réunions internationales sont liées à l'accueil par le CCN de la réunion plénière de l'Inter American Accreditation Cooperation, qui n'avait pas été confirmé au moment où le budget de planification a été préparé.

Recettes

On prévoit des recettes de 14,85 millions \$, soit 368 000 \$ de plus que le montant budgété. Des écarts importants sont prévus aux rubriques Vente de normes, Point d'information OMC/ALÉNA et Partenariat. La tendance à la hausse de la Vente de normes constatée l'année précédente se poursuit, et le CCN a signé un nouveau contrat avec le MAECI pour la gestion du Point d'information. Ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, les recettes tirées de Partenariat seront supérieures au montant budgété pour l'exercice financier en cours en raison des travaux réalisés au Costa Rica et du contrat passé avec Transports Canada pour l'évaluation de son système qualité.

Dépenses en capital

Aucun écart important n'est prévu.

6.1.3 Rendement par rapport au Plan – Points saillants

Essentiel des aspects financiers (en milliers de dollars)

		2006-2007		2007-2008	2008-2009
	Budget	Réel	Budget	Prévisions	Budget de planif.
Redevances provenant de la vente					
des normes	530	698	560	654	640
Recettes provenant de l'Évaluation					
de la conformité	6 042	5 860	6 012	6 159	6 197
Dépenses de l'Évaluation					
de la conformité	4 409	4 104	4 277	4 444	4 306
Total des frais d'exploitation	10 369	10 064	9 815	10 138	9 955
Dépenses générales					
et administratives	4 549	4 499	4 670	4 711	4 884
Excédent net	-	540	_	4	_
Dépenses en capital	150	142	150	150	150

Aperçu des ressources et de leur répartition

		2006-2007		2007-2008	2008-2009
	Budget	Réel	Budget	Prévisions	Budget de planif.
% des recettes provenant					
du crédit parlementaire	51%	52%	50%	48%	48%
% de recouvrement des coûts –					
Évaluation de la conformité	96%	97%	96%	97%	98%
Années-personnes (AP)	92.00	93.00	91.50	90.75	94.75
Frais généraux et administratifs					
par ETP (en dollars)	76 775	74 672	79 159	79 511	78 458

6.2 PLAN FINANCIER 2008-2009

Le budget de planification proposé pour l'AF 2008-2009 est équilibré. Ses recettes et dépenses sont fixées à 14,8 millions \$, ce qui représente une augmentation de 0,35 million \$ par rapport au budget de l'année en cours. Cette augmentation est liée en grande partie à celle des frais de personnel, c'est-à-dire à l'ajout net de 3,25 ETP ainsi qu'à l'ajustement des salaires en fonction de l'inflation et au mouvement à l'intérieur des fourchettes salariales. On s'attend à ce que les frais de réunion augmentent aussi puisque le CCN accueillera au cours de l'AF 2008-2009 une Conférence du Système national de normes. Ces augmentations sont compensées quelque peu par la baisse des Cotisations due à la force du dollar canadien.

Le budget de planification de l'AF 2008-2009 est fondé sur les hypothèses suivantes :

- a) Les cotisations versées à l'ISO et à la CEI sont payées en franc suisse. Dans ce plan, on a prévu un taux de change moyen de 0,85 \$ CA compte tenu des taux de change actuels.
- b) On a prévu une prime moyenne de 5 % de rémunération annuelle au rendement, c'est-à-dire de rémunération conditionnelle, et une hausse de 3 % de la fourchette salariale tenant compte de l'inflation. Le CCN se propose aussi d'accroître ses ETP de 3,25.
- c) Du budget à l'autre, on prévoit que les recettes tirées des activités d'évaluation de la conformité augmenteront compte tenu des tendances à la croissance actuelles et des nouvelles activités des programmes, ainsi que de l'ajustement des structures tarifaires.
- d) Les projets financés par l'ACDI qui sont en cours au Costa Rica seront terminés d'ici la fin de l'exercice courant.
- e) Le CCn accueillera au cours de l'AF 2008-2009 une Conférence du Système national de normes. Le coût prévu de cet accueil, fixé à 161 000 \$, sera compensé par des recettes de 147 000 \$ tirées du parrainage et des inscriptions.

Bilan 2008-2009 (en milliers de dollars)

Actif	
Encaisse et dépôts à court terme	2 330
Débiteurs	
Ministères du gouvernement fédéral	1 526
Autres	1 638
Charges payées d'avance	770
Immobilisations (nettes)	608
Total de l'actif	6 872
Passif	
Créditeurs et charges à payer	1 192
Dépôts de clients et autres dépôts	65
Droits d'accréditation annuels reportés	2 015
Indemnité du locataire reportée	174
Fonds publics reportés	435
	3 881
Avoir du Canada non affecté	2 991
Total du passif et de l'avoir	6 872

État des résultats 2008-2009 (en milliers de dollars)

Dépenses	
Personnel	8 196
Communications	185
Déplacements	1 882
Aide aux déléqués et secrétariats	335
Information et documentation	58
Relations publiques	103
Services professionnels et spéciaux	1 267
Location des locaux	684
Location de matériel	55
Impression	45
Fournitures de bureau	139
Réunions	275
Cotisations versées à des organismes	884
Traduction des Normes nationales	150
Formation et perfectionnement	101
Accueil de réunions internationales	=
Autres	262
Amortissement	218
	14 839
	14 639
Recettes	
Vente de normes	640
Programmes d'accréditation – Évaluation de la conformité	6 018
Point d'information de l'OMC/ALÉNA	370
Partenariat/Parrainage/Inscription	261
Programmes d'accréditation – Organismes d'élaboration de normes	65
Hébergement de sites Web	185
Autres	129
	7 668
Résutats d'exploitation nets	(7 171)
Crédit parlementaire – Industrie Canada	(7 129)
Fonds publics reportés/comptabilisés nets	42
Excédent net	-
Budget des investissements	150

État des flux trésorerie 2008-2009 (en milliers de dollars)

Activités d'exploitation	
Excédent net	=
Régularisation pour des éléments hors trésorerie :	
Amortissement des immobilisations	218
Amortissement des recettes reportées liées aux indemnités du locataire	(26)
Amortissement du financement public reporté	(192)
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	68
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	68
Activités d'investissement	
Achat d'immobilisations	(150)
Activités de financement	
Financement pour l'achat d'immobilisations :	
Crédit parlementaire	150
Augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	68
Encaisse au début de l'exercice	2 262
Encaisse à la fin de l'exercice	2 330

6.2.1 Explication des écarts

Budget de l'AF 2008-2009 vs prévisions de l'AF 2007-2008

Dépenses

On prévoit pour l'AF 2008-2009 des dépenses de 14,8 millions \$, montant qui est pratiquement le même que celui prévu pour l'AF 2007-2008. On constate des diminutions dans l'Aide aux délégués et secrétariats tandis que le budget retourne à son niveau habituel, et dans les Services professionnels alors que se terminent au cours de l'AF 2007-2008 les projets de l'ACDI/Costa Rica et de Transports Canada. De plus, les Cotisations diminuent en raison du renforcement du dollar canadien par rapport au franc suisse. Ces baisses sont neutralisées par l'accroissement des frais de Personnel occasionné par l'ajout d'ETP, les ajustements à la hausse prévus pour les fourchettes salariales et l'augmentation de la rémunération au rendement à l'intérieur de ces fourchettes.

Recettes

On prévoit une modeste augmentation de 230 000 \$ des recettes tirées des droits d'accréditation de l'Évaluation de la conformité comparativement aux prévisions de l'exercice en cours, et ce, en raison de la croissance des nouveaux programmes et de l'ajustement prévu de la structure tarifaire. Les recettes de Partenariat/Parrainage diminueront à mesure que prendront fin les projets du Costa Rica et de Transports Canada, une baisse qui sera cependant quelque peu compensée par les recettes de 147 000 \$ liées à l'accueil de la Conférence du Système national de normes. Le Crédit parlementaire demeure à 7,1 millions \$.

Dépenses en capital

C'est encore par le biais des dépenses en capital, dont le montant demeure le même, que le CCN soutiendra au cours de l'AF 2008-2009 son infrastructure technologique.

État des résultats (en milliers de dollars)

	2008-2009 Budget de planif.	2007-2008 Prévisions
Dépenses		
Personnel	8 196	7 722
Communications	185	170
Déplacements	1 882	1 884
Aide aux délégués et secrétariats	335	386
Information et documentation	58	59
Relations publiques	103	75
Services professionnels et spéciaux	1 267	1 612
Location des locaux	684	681
Location de matériel	55	50
Impression et reproduction	45	48
Fournitures de bureau	139	134
Réunions	275	246
Accueil de réunions internationales	_	75
Cotisations versées à des organismes	884	995
Traduction des Normes nationales	150	150
Formation et perfectionnement	101	97
Autres	262	251
Amortissement	218	214
	14 839	14 849
Recettes		
Vente de normes	640	654
Programmes d'accréditation – Évaluation de la conformité	6 018	5 788
Programmes d'accréditation – Organismes d'élaboration de normes	65	64
Point d'information de l'OMC/ ALÉNA	370	340
Hébergement de sites Web	185	167
Partenariat/Parrainage/Inscription	261	526
Autres	129	147
	7 668	7 686
Résultats d'exploitation nets	(7 171)	(7 163)
Fonds publics reportés/comptabilisés nets	42	38
Crédit parlementaire – Industrie Canada	7 129	7 129
Excédent net		4
Budget des investissements	150	150

6.2.2 Budget des investissements 2008-2009 et Plan financier 2009-2013

Voici les Budgets des investissements de chacune des années considérées dans ce document. (en \$)

2006-2007	150 000
2007-2008	150 000
2008-2009	150 000
2009-2010	255 000
2010-2011	150 000
2011-2012	150 000
2012-2013	150 000

Analyse des écarts

Dépenses réelles de 2006-2007 vs Budget des investissements de 2006-2007

142 000 \$ vs 150 000 \$

Il n'y a aucun écart important. La majorité des dépenses en capital du CCN étaient liées au matériel de traitement de l'information tel que les serveurs et les ordinateurs de bureau et portatifs qui ont remplacé ceux ayant atteint la fin de leur cycle de vie. Des sommes de moindre importance avaient été prévues pour les améliorations locatives mineures et le mobilier.

Prévisions de 2007-2008 vs Budget des investissements de 2007-2008

150 000 \$ vs 150 000 \$

Aucun écart appréciable n'est prévu.

Prévisions de 2007-2008 vs Budget des investissements de 2008-2009

150 000 \$ vs 150 000 \$

Ce budget représente la modernisation en cours des technologies ainsi que les améliorations locatives mineures qui ont été prévues. Il demeure inchangé.

6.2.3 Plan de fonctionnement pour la période comprise entre 2008-2009 et 2012-2013

Le tableau suivant présente le plan de fonctionnement établi en fonction du budget prévu pour l'AF 2008-2009.

Bilan (en milliers de dollars)

	2006-	2007-	2008-	2009-	2010-	2011-	2012-
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Actif							
Encaisse	2 324	2 262	2 330	2 276	2 224	2 159	2 103
Débiteurs :							
Ministères et organismes go	uv. 1 401	1 501	1 526	1 544	1 552	1 572	1 595
Autres	1 692	1 710	1 638	1 671	1 717	1 756	1 774
Frais payés d'avance	824	765	770	795	815	840	875
Immobilisations (nettes)	740	676	608	641	587	538	494
Total de l'actif	6 981	6 914	6 872	6 927	6 895	6 865	6 841
Passif							
Créditeurs et charges à payer	1 202	1 176	1 192	1 204	1 216	1 225	1 235
Contributions reçues	62	65	65	65	65	65	65
Droits annuels reportés	1 989	2 005	2 015	2 025	2 035	2 045	2 055
Indemnité du locataire reporté	226	200	174	293	246	199	152
Fonds publics reportés	515	477	435	349	342	340	343
	3 994	3 923	3 881	3 936	3 904	3 874	3 850
Avoir du Canada non affecté	2 987	2 991	2 991	2 991	2 991	2 991	2 991
Total du passif et de l'avoir	6 981	6 914	6 872	6 927	6 895	6 865	6 841

État des résultats (en milliers de dollars)

	Réel	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
	2006-	2007-	2008-	2009-	2010-	2011-	2012-
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Dépenses							
Personnel	7 484	7 722	8 196	8 464	8 644	8 644	8 644
Communications	166	170	185	181	187	182	187
Déplacements	1 601	1 884	1 882	1 918	1 942	1 981	2 004
Aide aux délégués et secrétariats	416	386	335	335	335	335	335
Information et documentation	71	59	58	58	58	58	58
Relations publiques	73	75	103	108	103	71	109
Services professionnels	1 493	1 612	1 267	1 245	1 298	1 295	1 347
Location des locaux	611	681	684	707	707	707	707
Location de matériel	65	50	55	53	55	53	55
Impression	27	48	45	40	40	40	40
Fournitures de bureau	168	134	139	134	142	135	142
Réunions	226	246	275	223	290	223	275
Accueil de réunions internationale	es 426	75	_	_	_	_	_
Cotisations versées à des organis	mes 998	995	884	884	884	884	884
Traduction des Normes nationale	s 150	150	150	150	150	150	150
Formation et perfectionnement	89	97	101	105	107	107	110
Autres	245	251	262	268	274	279	285
Amortissement	254	214	218	222	204	199	194
	14 563	14 849	14 839	15 095	15 420	15 343	15 526
Recettes							
Vente de normes	698	654	640	680	690	700	710
Programmes d'accréditation	5 734	5 852	6 083	6 431	6 608	6 665	6 688
Point d'information de l'OMC/AL	,	340	370	369	369	369	369
Partenariat/Parrainage/Inscription		526	261	120	270	125	275
Autres	291	314	314	330	347	353	358
	7 488	7 686	7 668	7 930	8 284	8 212	8 400
Résultats d'exploitation nets	(7 075)	(7 163)	(7 171)	(7 165)	(7 136)	(7 131)	(7 126)
Cut dis a culous assetsias							
Crédit parlementaire –	7 529	7 129	7 129	7 129	7 129	7 129	7 129
Industrie Canada	/ 529	/ 129	/ 129	/ 129	/ 129	/ 129	/ 129
Fonds publics reportés/ comptabilisés nets	86	38	42	36	7	2	(3)
Excédent net	540	4	- TZ				
Budget des investissements	142	150	150	255	150	150	150

État des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

	2007	2007	2000	2000	2010	2011	2012
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011	2011- 2012	2012- 2013
Activités d'exploitation							
Excédent net Régularisation pour des éléments hors trésorerie :	540	4	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations Amortissement des recettes	254	214	218	222	204	199	194
reportées liées aux améliorations locatives Amortissement du financeme	(26)	(26)	(26)	(36)	(47)	(47)	(47)
public reporté	(228)	(188)	(192)	(186)	(157)	(152)	(147)
	540	4	-	_	-	_	_
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	(185)	(66)	68	(54)	(52)	(65)	(56)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	355	(62)	68	(54)	(52)	(65)	(56)
Activités d'investissement							
Achat d'immobilisations	(142)	(150)	(150)	(255)	(150)	(150)	(150)
Activités de financement							
Financement pour l'achat d'immobilisations : Crédit parlementaire Indemnité du locataire	142 -	150 –	150 -	150 105	150 -	150 –	150 -
Augmentation (Diminution) de 'encaisse durant l'exercice	355	(62)	68	(54)	(52)	(65)	(56)
Encaisse au début de l'exercice	1 969	2 324	2 262	2 330	2 276	2 224	2 159
Encaisse à la fin de l'exercice	2 324	2 262	2 330	2 276	2 224	2 159	2 103

ANNEXE A

Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon une méthode linéaire fondée sur la durée de vie utile estimative des biens, comme suit.

Mobilier 5 ans Matériel 4 ans

Améliorations locatives durée du bail

b) Produits

Les produits relatifs aux droits d'accréditation et aux redevances provenant de la vente de normes sont enregistrés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice

Les fonds reçus ou à recevoir pour ce qui est des droits d'inscription et de la portion annuelle des droits d'accréditation sont inscrits comme étant des droits d'accréditation reportés et sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés.

Le recouvrement des charges engagées en vertu de l'entente relative au fonctionnement du Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain (OMC/ALENA) est comptabilisé à titre de produit au moment où les charges connexes sont engagées.

Les fonds reçus pour l'accueil de conférences ou de réunions internationales sont comptabilisés à titre de produits au moment où sont engagées les charges qui y sont associées.

c) Charges

Les dépenses sont comptabilisées une fois que les biens ont été reçus et les services fournis.

d) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde des crédits au Conseil. La portion du crédit parlementaire affectée à l'achat d'immobilisations amortissables est enregistrée à titre de financement public reporté et est amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes. La portion du crédit à l'égard de l'exploitation est inscrite à l'état des résultats de l'exercice pour lequel il est approuvé.

e) Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Le passif au titre des indemnités de vacances est calculé aux taux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de vacances non utilisés accumulés par les employés.

f) Régime d'avantages sociaux

Le Conseil parraine un régime d'avantages sociaux par l'intermédiaire d'un tiers fournisseur (assurance maladie, soins dentaires, vie et invalidité de longue durée). Les cotisations du Conseil sont enregistrées au coût et sont incluses dans les charges liées au personnel dans l'exercice où elles sont engagées. Elles représentent l'obligation totale du Conseil à l'endroit de ce régime. En vertu des dispositions en vigueur, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour tout passif non capitalisé de ce régime.

g) Avantages sociaux futurs

Tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. De son côté, le Conseil canadien des normes verse des cotisations correspondant au coût entier à titre d'employeur. Ce montant, actuellement un multiple de celui versé par l'employé, est susceptible de changer avec le temps en fonction des résultats du régime. Les cotisations du Conseil représentent l'ensemble de ses obligations en matière de régime de retraite et sont portées aux comptes de l'exercice durant lequel les services sont rendus. Le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique.

h) Modifications comptables futures

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié en janvier 2005 deux nouvelles normes comptables qui auront une incidence sur le Conseil. Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour les années financières commençant le 1^{er} octobre 2006 ou après cette date, et seront appliquées prospectivement.

Le chapitre 3855, intitulé Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, établit des normes pour la comptabilisation, l'évaluation et le classement des instruments financiers. Le Conseil sera tenu de classer ses actifs financiers comme suit : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou disponibles à la vente, et ses passifs financiers comme suit : détenus à des fins de transaction. Les actifs et les passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction seront évalués à la juste valeur, les gains et les pertes étant comptabilisés en résultat net. Les actifs classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs autres que ceux détenus à des fins de transaction seront évalués au coût après amortissement. Les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente seront évalués à la juste valeur, les gains et les pertes non réalises étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu. Ces nouvelles normes comptables sont en viqueur depuis le 1er avril 2007 pour le Conseil.

Le chapitre 1530, intitulé Résultat étendu, introduit une nouvelle exigence voulant que certaines pertes et certains gains soient temporairement présentés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'on juge approprié de les comptabiliser en résultat net. Le Conseil devra peut-être présenter un nouvel état financier intitulé État du Résultat étendu, dans lequel il comptabilisera de tels montants jusqu'à ce qu'ils soient réalisés.

Le Conseil évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles recommandations pour l'année financière 2007-2008.

Annexe 1 :

Résultats du CCN par rapport au plan d'entreprise précédent

e Plan d'entreprise 2007-2008 à 2011-2012 définissait quatre priorités stratégiques appuyant le mandat de l'organisation en regard de son examen du contexte opérationnel.

Les priorités stratégiques étaient les suivantes :

- augmenter la notoriété nationale;
- maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale;
- concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation;
- rehausser l'efficacité organisationnelle

POINTS SAILLANTS DES RÉSULTATS EN 2007-2008

En 2007-2008, le Conseil canadien des normes a pris d'importantes mesures visant à augmenter la notoriété nationale, tout en s'assurant d'assumer des responsabilités à l'échelle internationale et régionale. De plus, il a continué de chercher des moyens de rehausser son offre de programmes en répondant aux besoins du marché. Le CCN a aussi réalisé d'importants progrès sur le plan de l'efficacité organisationnelle. Les principales réalisations de 2007-2008 sont abordées ci-dessous. Dans l'ensemble, la majorité des initiatives et activités prévues par le CCN étaient sur la bonne voie en 2007-2008. Le CCN continuera de développer certaines des initiatives et activités qu'il a entreprises en 2007-2008. Les points saillants des résultats du CCN jusqu'au 30 octobre 2007 se présentent comme suit.

Augmenter la notoriété nationale

Le CCN a pris diverses mesures en 2007-2008 pour rehausser la notoriété nationale et sa proposition en matière de valeur. L'organisme a mené à bien toutes les phases de sa stratégie d'image de marque et continue d'actualiser son identité visuelle. Pour aider à lancer sa stratégie d'image de marque renouvelée, un nouveau slogan a été mis au point pour communiquer plus clairement la valeur des programmes et services du CCN pour ses publics clés que sont le gouvernement, l'industrie et les organismes de défense des consommateurs. La formule « Expert en normalisation. Solutions d'accréditation » touche plus directement ces publics. Dans le cadre de cette priorité stratégique, la réalisation d'une étude sur la valeur économique de la normalisation a été une autre initiative importante. Cette étude et le projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs terminé en décembre 2006 seront d'importants outils dans la quête de nouveaux partenariats.

Le plan de rayonnement du CCN visant l'industrie et les instances gouvernementales a permis de repérer de nouvelles possibilités de partenariat et de renforcer des partenariats existants. Parmi les exemples figurent le Conseil canadien des chefs d'entreprise, le ministère de l'Environnement, le gouvernement du Québec, le Centre de la sécurité des télécommunications, la National Aboriginal Forestry Association, le First Nations Forestry Council et le Conseil canadien du bois.

Le CCN continue de renforcer son Programme des membres. Le groupe de travail qui s'y emploie prépare d'importantes recommandations pour améliorer sa stratégie globale et régler des problèmes qui ont été soulevés dans l'Examen spécial de 2004, par exemple en cernant les lacunes actuelles et potentielles dans la composition des comités techniques. Les responsables du Programme des membres du CCN ont par ailleurs organisé le 3e Forum du leadership canadien, qui a connu un grand succès; il réunissait des Canadiens assumant des rôles de leadership dans des activités internationales d'élaboration de normes.

Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale

Le CCN continue d'assurer l'influence du Canada sur les politiques des organismes de régie de la normalisation tant régionaux qu'internationaux. Comme la majorité des Normes nationales du Canada (environ 70 %) sont de l'adoption de normes internationales, le CCN tient à soutenir la participation stratégique du Canada aux travaux des organismes internationaux et régionaux de normalisation. Le Canada occupe actuellement un des 18 sièges élus au Conseil de l'ISO et un des 12 sièges du Bureau de gestion technique de l'ISO. Il détient aussi des postes de leadership au sein des comités de l'ISO s'occupant de l'évaluation de la conformité (CASCO), des questions touchant les consommateurs (COPOLCO) et des pays en développement (DEVCO).

Jacques Régis sera le premier président canadien de la CEI. Le CCN continuera de l'appuyer lorsqu'il assumera cette responsabilité en janvier 2008.

Le Canada exerce aussi une influence à l'échelle internationale et régionale puisque des Canadiens occupent divers postes de direction et de gestion des politiques au sein d'organisations comme l'International Accreditation Forum (IAF), l'InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC), la Pacific Accreditation Cooperation (PAC) et la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT). L'influence régionale du Canada lui confère une plus grande autorité auprès des organisations internationales dominées par les intérêts européens, l'ISO et la CEI.

Le Canada participe aussi aux travaux des comités techniques de l'ISO et de la CEI, les deux principaux organismes internationaux de normalisation, et à ceux de leur Comité technique mixte (JTC 1). Ces comités élaborent de nouvelles normes et actualisent les normes existantes qui touchent des milliers de produits, services et systèmes. Le CCN continue de réaliser l'objectif qu'il s'est donné de participer à plus de 50 % des programmes de travail de l'ISO et de la CEI.

Dans le cadre des mesures qu'il a prises pour appuyer le principe « une norme et un essai reconnus et acceptés partout dans le monde », le CCN a continué de conclure des accords avec d'autres organismes d'accréditation. Cette initiative s'inscrit dans la politique transfrontalière de l'IAF. Le fait de maintenir le statut de signataire d'accords avec divers pays réduit la nécessité que des produits canadiens soient soumis à de nouveaux essais lorsqu'ils traversent les frontières. Il est ainsi plus facile de créer un marché mondial pour les biens et services canadiens.

Afin de renforcer la position du Canada à la CEI, le CCN a participé à l'élaboration d'une stratégie commune du Canada, du Mexique et des États-Unis pour les démarches faites auprès de cette instance internationale de normalisation.

Le CCN continue de coopérer avec ses homologues de la Standardization Administration of China et de recevoir favorablement les demandes l'invitant à participer à des projets d'assistance technique et de développement des capacités liés au commerce international.

Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation

En 2007-2008, le CCN a continué d'offrir des programmes et services à valeur ajoutée tout en se penchant sur de nombreuses nouvelles possibilités en matière de normalisation et d'accréditation.

Il a apporté une contribution sous l'angle de la normalisation à divers accords commerciaux et examens de politiques. La nouvelle Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2007. La participation du CCN à son élaboration a fait en sorte qu'on y trouve de nombreuses références à la normalisation. Le gouvernement canadien a récemment lancé un nouveau calendrier de négociation d'accords de libre-échange bilatéraux et régionaux. Il se propose de négocier au cours des cinq prochaines années huit accords touchant :

- les Amériques ZLEA,
- le Groupe des quatre de l'Amérique centrale,
- l'Association européenne de libre-échange AELE,
- la République de Corée,
- Singapour,
- les pays de la Communauté andine,
- la CARICOM et
- la République dominicaine.

Le personnel du CCN a participé à l'élaboration d'un cadre de référence qui aidera à la négociation des chapitres d'accords de libre-échange consacrés aux obstacles techniques au commerce; il a aussi fait des interventions précises lors des négociations (p. ex., Corée, Singapour et Communauté andine).

En 2007-2008, le CCN a conclu des protocoles d'entente avec divers ministères dont Transports Canada, Ressources naturelles Canada (RNCan) et Environnement Canada. Ces accords mèneront à l'élargissement de plusieurs programmes d'accréditation.

Le CCN a lancé en février 2007 trois programmes d'accréditation dans les domaines de la salubrité des aliments, la sécurité de l'information et la santé et la sécurité au travail. Ces nouvelles initiatives font suite au succès des programmes existants du CCN pour l'accréditation d'organismes qui certifient les systèmes de management de la qualité (ISO 9001) et les systèmes de management environnemental (ISO 14001). Les normes de ces systèmes encadrent des pratiques de gestion efficaces qui permettent aux organisations de fixer et réaliser des buts, suivre les progrès réalisés et repérer sans cesse des domaines d'amélioration.

Rehausser l'efficacité organisationnelle

Le CCN a réalisé en 2007-2008 diverses percées en vue de rehausser son efficacité organisationnelle. Il a élaboré une méthode d'évaluation de la gestion des risques d'entreprise en réunissant divers documents et en organisant un atelier sur la gestion des risques. L'organisme a aussi continué de développer son cadre de gestion du rendement afin d'harmoniser toujours mieux son mandat et ses priorités stratégiques.

Le CCN continue d'investir dans les possibilités de formation pour son personnel, et il prépare un programme de gestion des talents qui vise la conservation du personnel et le développement de carrière. Il a par ailleurs établi un point de référence en matière de satisfaction du personnel (82 % des employés sont satisfaits).

Le système de management de la qualité du CCN sous-tend l'efficacité organisationnelle et continue d'aider à renforcer les programmes et services du CCN.

Les tableaux suivants résument les résultats que le CCN a obtenus jusqu'à présent en regard des buts et objectifs figurant dans son Plan d'entreprise 2007-2008. Les tableaux constituent un « bulletin » indiquant les progrès réalisés. L'évaluation du rendement tient compte des activités jusqu'au 30 octobre 2007. Le CCN prévoit atteindre la majorité de ses objectifs de rendement. Il faut préciser que bon nombre des objectifs indiqués dans les tableaux ci-dessous sont ceux du Système national de normes.

2007-2008

Priorité stratégique 1 : Augmenter la notoriété nationale

Principales initiatives ou activités Objectif

Initiatives de marketing et de rayonnement ciblant les principaux groupes intéressés du CCN Achever la stratégie d'image de marque du CCN et les outils de communication connexes

Résultats attendus/mesure pour 2007-2008

- 1) La mise en œuvre d'une stratégie d'image de marque renouvelée est en cours. Le nouveau manuel d'image de marque et le guide du style du CCN sont en voie de mise en application, ainsi que les normes révisées en matière d'identité visuelle. Le CCN utilise maintenant un nouveau slogan : Expert en normalisation. Solutions d'accréditation.
- 2) Réalisation des tactiques prévues dans le plan de marketing et de communication 2007-2008 du CCN
- 3) Poursuite des activités de rayonnement visant le gouvernement et l'industrie – p. ex., Commissariat à la protection de la vie privée, Conseil canadien des chefs d'entreprise, ministère de l'Environnement, gouvernement du Québec, Centre de la sécurité des télécommunications, National Aboriginal Forestry Association, First Nations Forestry Council, Conseil canadien du bois

Légende : rendement

Conforme aux prévisions et au budget

Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu

Reporté ou annulé

 Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la Stratégie canadienne de normalisation Initiatives de marketing et de rayonnement ciblant les principaux groupes intéressés du CCN (suite) Participer à diverses initiatives de rayonnement pour augmenter la notoriété et attirer de nouveaux utilisateurs du SNN, et régler les questions soulevées par les intéressés

- Information sur les avantages économiques et sociaux de la normalisation diffusée au moyen, par exemple, d'allocutions, de salons professionnels, de conférences, de séances d'échange d'information avec des représentants clés d'instances gouvernementales et de l'industrie
- 2) Une base de données sur les rappels de produits est en voie d'élaboration par le CCN. La base de données, qui sera désignée comme un recueil d'avis sur les produits, exigera que les organismes de certification accrédités par le CCN transmettent les avis de rappel de produits au CCN pour qu'il les y verse. Cette exigence est en voie d'être ajoutée aux documents CAN-P correspondants. On prévoit que la base de données sera lancée d'ici la fin de l'année financière.

Utiliser les résultats du projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs Un rapport sur les conclusions du projet d'entrevues auprès de cadres supérieurs a été préparé, ainsi que des recommandations. Le tout tenait compte des points de vue de 26 cadres supérieurs de l'industrie et d'instances gouvernementales qui ont été interviewés. Le document a été utilisé dans le cadre de l'exercice annuel de planification stratégique du CCN afin d'aider à déterminer les orientations stratégiques.

Organiser des événements et des réunions pour faire la promotion de la normalisation au Canada

- 1) Les préparatifs en vue de l'organisation de la Conférence du Système national de normes (SNN) se poursuivront jusqu'en juin 2008.
- 2) Le CCN a organisé à Toronto le 3° Forum du leadership canadien à l'intention des Canadiens dirigeant des travaux techniques sous l'égide de l'ISO ou de la CEI. En tout 90 personnes y ont participé, y compris plusieurs membres clés du Conseil du CCN. Le CCN a obtenu une cote de satisfaction globale de 4,2 sur 5 pour la conférence.
- 3) Le CCN a été l'hôte de la 12e assemblée générale de l'InterAmerican Accreditation Cooperation (IAAC) en août 2007. L'IAAC est une association d'organismes d'accréditation des Amériques; elle vise à améliorer les pratiques en matière d'évaluation de la conformité dans la région.

Principales initiatives ou activités Obiectif

Valeur économique de la normalisation

Souligner les avantages de la normalisation et démontrer concrètement la valeur socio-économique associée à la normalisation, de façon à mobiliser de nouveaux intéressés et à conserver les partenaires actuels

Résultats attendus/mesure pour 2007-2008

- Une étude sur la valeur économique de la normalisation a été terminée en mars 2007 par le Conference Board du Canada.
- 2) Les recherches empiriques ont démontré que les normes jouent un rôle positif dans l'amélioration de la productivité du travail. Les conclusions indiquent qu'une augmentation de 10 % du nombre de normes a mené à une augmentation de 3,6 % de la productivité du travail.
- 3) Préparation de l'étude sur la valeur économique de la normalisation en vue de sa publication; intégration des conclusions dans les outils de marketing visant les groupes clés de parties intéressées; utilisation des messages pour convaincre le gouvernement des avantages de la normalisation et obtenir une participation accrue.

Mettre en œuvre une stratégie exhaustive pour le Programme des membres du CCN Le groupe de travail du Programme des membres prépare une stratégie visant : le maintien des effectifs et le recrutement, la reconnaissance, la formation et la structure du programme. Le groupe de travail du Programme des membres s'est réuni le 1er mai 2007 pour parachever ses recommandations au sujet du programme. Un rapport au Conseil décrivant les recommandations finales est en voie de rédaction. La Direction des normes coopère également avec les responsables des systèmes d'information de gestion pour créer un système électronique de suivi de la participation des membres.

Stratégie visant le secteur de l'enseignement

Encourager l'utilisation des normes dans les programmes d'études des universités canadiennes et effectuer un suivi sur les résultats du colloque universitaire

- 1) Les recommandations issues du Colloque universitaire sur la recherche en normalisation au Canada, tenu le 20 novembre 2006, ont été soumises au Conseil pour examen. Le CCN continuera de coopérer avec le milieu universitaire afin de poursuivre les recherches sur des sujets précis liés à la normalisation.
- 2) Aucun partenaire externe n'a été trouvé pour un centre canadien de recherches sur la normalisation. Il a été jugé que des recherches supplémentaires s'imposent pour évaluer la faisabilité d'un tel centre.
- 3) Le CCN a conclu 15 accords avec des universités et collèges, en vertu desquels il fournira 295 normes ISO qui serviront dans 35 cours.

Légende : rendement

Conforme aux prévisions et au budget

Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu



 Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la Stratégie canadienne de normalisation

Priorité stratégique 2 : Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale

Principales initiatives ou activités Objectif

Évaluer les organismes internationaux et régionaux d'élaboration de normes et d'évaluation de la conformité, et participer à leurs travaux de façon stratégique Influencer les organismes internationaux et régionaux de normalisation dans une perspective canadienne :

- Présidence de la CEI
- Présidence de la COPANT
- Poste de régie au Conseil de l'ISO
- Conseil de direction de la CEI
- Bureau de gestion de la normalisation de la CEI
- Bureau d'évaluation de la conformité de la CEI
- Bureau de gestion technique de l'ISO
- Présidence de la PAC
- Vice-présidence de l'IAF
- Vice-présidence de l'IAAC
- PASC
- PASC SC
- CEI/CAB

Résultats attendus/mesure pour 2007-2008

Le CCN continue d'assurer l'influence du Canada sur les politiques des organismes de régie de la normalisation tant régionaux qu'internationaux.

Influence internationale Direction et politiques de l'ISO :

- Le Canada occupe un des 18 sièges élus au Conseil de l'ISO et un des 12 sièges élus au Bureau de gestion technique.
- Le Canada assume aussi un rôle de leadership au sein des comités des politiques de l'ISO visant l'évaluation de la conformité (CASCO), les questions touchant les consommateurs (COPOLCO) et les pays en développement (DEVCO).

Direction et politiques de la CEI :

- Un Canadien a été élu président (2008 à 2010).
- Le Canada est un des 15 élus à l'organe de régie principal, le Conseil.
- Le Canada est un des 15 membres élus au Bureau de gestion de la normalisation.
- Le Canada est un des 12 membres élus au Bureau d'évaluation de la conformité, et il occupe des postes de direction dans les programmes d'évaluation de la conformité de la CEI.

Influence internationale/régionale Direction et politiques :

IAF : vice-présidence et vice-présidence

du comité technique IAAC : vice-présidence

PAC : présidence et présidence du comité technique

PASC : comité permanent

COPANT : président élu, conseil d'administration et

Commission de gestion technique

Impact et participation du Canada au sein des organismes régionaux et internationaux de normalisation Définir les positions canadiennes au sein de l'IAF, de la PAC, de l'IAAC, de l'ISO/CASCO, et accroître la coopération, le tout mesuré d'après le pourcentage de résolutions canadiennes présentées à l'échelle régionale qui sont retenues

Plus de 80 % des politiques proposées par le Canada ont été adoptées : IAF (88 %); PAC (84 %); IAAC (données non disponibles pour le moment); ISO/CASCO (100 %).

Priorité stratégique 2 : Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale (suite)

Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2007-2008
Participation et contribution du Canada à l'ISO et à la CEI	Influencer l'ISO et la CEI dans une perspective canadienne : 1) Au 1 ^{er} septembre 2007, taux de vote de 100 % pour les projets de normes internationales (DIS) et les projets finaux de normes internationales (FDIS) 2) Au 1 ^{er} septembre 2007, participation canadienne aux programmes de travail de l'ISO et de la CEI de 500 sur une possibilité de 894, soit 55,9 %	 On prévoit qu'un taux de vote de 100 % sera réalisé pour les DIS et les FDIS. On prévoit que la participation canadienne aux programmes de travail de l'ISO et de la CEI dépassera les 50 %.
Participation stratégique des Canadiens aux travaux des comités pertinents de l'ISO et de la CEI	Rechercher pour les Canadiens des possibilités de participation aux comités de l'ISO et de la CEI Situation au 31 décembre 2006 : 1) 155 Canadiens gérant des comités ou groupes de travail de l'ISO, de la CEI ou de JTC (en 2006) 2) 55 Canadiens élus ou nommés aux comités ISO/CEI de gestion des politiques (en 2006) 3) 10 Canadiens dirigeant des comités ISO/CEI de gestion des politiques (en 2006)	Les objectifs de 2007-2008 en ce qui concerne la participation des Canadiens aux groupes de travail importants de l'ISO et de la CEI sont réalisés : 1) 159 Canadiens gérant des comités ou groupes de travail de l'ISO, de la CEI ou de JTC 2) 65 Canadiens élus ou nommés aux comités ISO/CEI de gestion des politiques 3) 8 Canadiens dirigeant des comités ISO/CEI de gestion des politiques
Marchés émergents	Repérer des possibilités de normalisation dans les marchés émergents et en particulier la Chine et l'Inde	 On prévoit qu'un document d'orientation sur la façon dont le Canada coopérerait avec l'Inde en matière de normalisation sera prêt d'ici la fin de l'année financière. Le CCN continue de coopérer avec la Chine en vertu de l'accord conclu par la CCN avec la Standardization Administration of China.
Stratégie nord-américaine de la CEI	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie commune du Canada, du Mexique et des États-Unis pour les démarches faites auprès de la CEI	 Les trois comités nationaux de la CEI du Canada, du Mexique et des États-Unis ont souscrit au document de stratégie trinationale. Des champions ont été désignés pour chaque objectif stratégique. Le Canada a accueilli en octobre 2007 la réunion du groupe multinational des Amériques de la CEI. Cette réunion a abouti à l'officialisation d'un groupe régional des Amériques de la CEI.

Légende : rendement

- Conforme aux prévisions et au budget
- Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu

Reporté ou annulé

 Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la Stratégie canadienne de normalisation

Priorité stratégique 2 : Maintenir des positions de leadership et entretenir des relations stratégiques à l'échelle internationale et régionale (suite)

internationale et régionale (suite)		
Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2007-2008
Mettre en œuvre la politique transfrontalière	Appliquer les exigences IAF/ ILAC/PAC/APLAC/IAAC et préserver le statut de signataire de l'ARM	Les politiques et les formalités ont été actualisées en fonction des nouvelles exigences. Les installations principales ont été recensées. Des visites ont été prévues ou des dispositions ont été prises en vue de reconnaître et d'accepter les évaluations des partenaires dans le cadre d'un accord de reconnaissance multilatérale.
		Nombre jusqu'à présent : Organismes de certification des systèmes de management – 47 Organismes de certification de produits – 23
Possibilités de formation et perfectionnement dans les pays en développement	Fournir une assistance à la formation et au perfectionnement aux organismes de normalisation de pays en développement	 Le CCN est en voie d'achever d'ici décembre 2007 le projet d'assistance aux membres du Système national de qualité du Costa Rica en vertu du Fonds de développement de la concurrence Canada-Costa Rica de l'ACDI. Un nouveau projet de l'ACDI est en préparation pour apporter une assistance technique au Bureau national des normes du Guyana.

Priorité stratégique 3 : Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation

Principales initiatives ou activités Objectif

Contribution aux initiatives du gouvernement du Canada et soutien de ces initiatives

Présenter des mémoires officiels dans le cadre de diverses initiatives gouvernementales

Résultats attendus/mesure pour 2007-2008

- Continuer d'apporter au besoin de l'information sur la normalisation pour l'Accord sur le commerce intérieur. Durant la dernière année financière, il y a eu peu d'activité à l'échelle nationale.
- 2) Le CCN a participé à l'examen de la politique du Canada en matière de réglementation, dans le cadre de l'Initiative de la réglementation intelligente. La nouvelle Directive du Cabinet sur la rationalisation de la réglementation est entrée en vigueur le 1er avril 2007. La participation du CCN au processus de consultation a mené à l'ajout de multiples mentions de l'importance du recours à la normalisation tout au long du processus de réglementation.
- 3) Le CCN a appuyé l'initiative du Partenariat nordaméricain pour la sécurité et la prospérité, et ce, plus spécialement à l'égard de la création d'un cadre trilatéral de coopération en matière de réglementation réunissant le Mexique, le Canada et les États-Unis.
- 4) Le CCN continue de promouvoir la normalisation dans le domaine des soins de santé. Il participe au comité de l'Infostructure canadienne de la santé, une organisation canadienne qui se consacre à l'établissement d'un système pancanadien de dossiers de santé électroniques. Il continue de travailler à la stratégie nationale de prévention des blessures, de concert avec des intervenants comme Santé Canada. Le CCN a élargi la portée de son accord avec l'Ontario Medical Association pour y inclure le Bureau de normalisation du Québec, en vue d'une accréditation conjointe des laboratoires médicaux.

Évaluation de la conformité

Rehausser l'expertise technique pour faciliter les évaluations et audits de toutes les installations des clients Programme d'accréditation des organismes de certification : on prévoit que 10 autres domaines techniques seront couverts d'ici la fin de l'année financière.

Légende : rendement

- Conforme aux prévisions et au budget
- Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu
- Reporté ou annulé
- Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la Stratégie canadienne de normalisation

Principales initiatives ou activités Objectif

Évaluation de la conformité (suite)

Assurer la prestation des programmes et services actuels tout en comblant les besoins de nouveaux programmes d'accréditation sur le marché

Résultats attendus/mesure pour 2007-2008

- Les programmes de la santé et sécurité au travail, de la salubrité des aliments et de la sécurité de l'information ont été approuvés et sont en vigueur. Le CCN a reçu 15 demandes d'accréditation pour ces nouveaux programmes depuis leur lancement le 15 février 2007.
- 2) Le Programme for the Endorsement of Forest Certification a été transféré au CCN et le programme de chaîne de suivi des produits forestiers est en vigueur; un organisme de certification a été accrédité et un autre est en voie de l'être.
- 3) Le programme de vérification des gaz à effet de serre est en voie d'élaboration dans le cadre d'un contrat avec RNCan.
- 4) La qualification de l'Ontario Medical Association est presque terminée. Une stratégie de communication est en préparation.
- 5) L'Évaluation de la conformité n'a pas atteint l'objectif qu'elle s'était donné d'accréditer 5 laboratoires médicaux, car le programme d'accréditation des laboratoires médicaux sera mis en œuvre en partenariat avec l'OMA et le BNQ et la qualification des partenaires a subi quelques contretemps.

Créer des partenariats dans le domaine de l'accréditation avec des instances gouvernementales et des organisations privées afin de lancer de nouveaux programmes

- Un protocole d'entente a été conclu avec Environnement Canada pour la mise au point d'un programme de vérification de la technologie environnementale.
- L'accord avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour l'accréditation des laboratoires d'analyse des aliments a été renouvelé.
- On prévoit le renouvellement des accords avec Santé Canada sur les services d'évaluation de la conformité des instruments médicaux et avec l'Agence canadienne du pari mutuel sur l'accréditation des laboratoires pratiquant des tests de dépistage sur les chevaux.

Augmenter le nombre de clients des programmes d'accréditation existants, par rapport aux niveaux actuels:

Laboratoires (PALCAN): 346
Certification de produits: 30
Systèmes de management: 29
Certification des personnes: 3

Organismes d'inspection :

Total : 415

Niveaux prévus : Résultats CDA (déc.) Laboratoires (PALCAN): 362 348 Certification de produits : 31 32 Systèmes de management : 29 29 Certification des personnes : 3 6 Organismes d'inspection : 15 12

Total: 444

Total: 423

Priorité stratégique 3 : Concilier les programmes et services actuels et les nouvelles possibilités en matière de normes et d'accréditation (suite)

Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2007-2008
Normes nationales du Canada (NNC)	 Approuver comme NNC les normes issues de l'adoption ou de l'adaptation de normes ISO/CEI Mettre en conformité les comités techniques interna- tionaux avec les comités des organismes d'élaboration de normes (OEN) 	 On prévoit que les normes internationales constitueront au moins 70 % des NNC en 2007. On prévoit qu'au moins 40 % des comités techniques internationaux seront mis en conformité avec les comités des OEN.
Stratégie canadienne de normalisation (SCN)	Mettre à jour la SCN	On prévoit que la mise en œuvre des divers éléments de la SCN sera terminée d'ici la fin de l'année financière.
Satisfaction de la clientèle	 Visiteurs du site Web: satisfaction globale de 62 % (en 2004) Élaboration de plans d'action pour s'attaquer de façon structurée aux problèmes soulevés dans les sondages sur la satisfaction de la clientèle 	 Le sondage sur le Web a été préparé. Une invitation ouverte a été lancée aux utilisateurs du Web pour les inciter à participer à un sondage er ligne. Les résultats seront connus d'ici la fin de l'année financière.

Légende : rendement

Conforme aux prévisions et au budget

Réalisé en partie ou écart par rapport au budget ou au résultat prévu

Reporté ou annulé

* Voir l'Annexe 2 pour le but ou l'objectif correspondant de la Stratégie canadienne de normalisation

Priorité stratégique 4 : Rehausser l'efficacité organisationnelle

Principales initiatives ou activités	Objectif	Résultats attendus/mesure pour 2007-2008
Financement/ressources	Augmenter les ressources pour la planification de la relève des bénévoles du CCN	 Aucun progrès Taux de recouvrement des coûts de 97 % après le premier trimestre. On prévoit qu'il atteindra 97 % à la fin de l'année.
	Réaliser les objectifs de recouvrement des coûts pour tous les programmes d'évaluation de la conformité. En 2006-2007, le taux combiné de recouvrement des coûts pour les programmes d'évaluation de la conformité était de 97 %.	3) Un léger ajustement (augmentation économique) a été apporté aux tarifs au début de l'année financière. Un examen de la structure tarifaire sera effectué au cours de l'année financière en vue d'une mise en application en 2008-2009.
Système de management de la qualité (SMQ))	Raffiner et actualiser, s'il y a lieu, les documents du SMQ, et effectuer les audits SMQ de toutes les directions du CCN	 Les documents du SMQ ont été actualisés pour tenir compte des changements dans la planification stratégique. Les audits SMQ de toutes les directions du CCN se poursuivent. Les mesures correctives sont en voie d'être prises.
	Stratégie de la gestion des risques à la grandeur de l'organisation : intégrer dans un même document toute l'information sur l'analyse des risques du CCN figurant dans la documentation du SMQ et d'autres audits	Le CCN a mené à bien son premier atelier sur la gestion des risques en mars 2007. Un profil des risques d'entreprise a été mis au point, faisant le rapprochemen entre les risques et les priorités stratégiques. Le profil des risques sera mis à jour chaque année durant les séances de planification stratégique. Le document devrait être examiné et approuvé par le Comité de régie de la société avant la fin de l'année financière.
	Priorités du plan de travail de l'organisation : raffiner les mécanismes d'établissement et de mise en œuvre des priorités	Un mécanisme d'établissement des priorités a été mis au point pour aider les gestionnaires et les administrateurs dans la planification des activités. Ce mécanisme sera intégré au système de management de la qualité du CCN pour l'année financière 2008-2009.
Régie	Assurer la conformité du CCN à la Loi fédérale sur la responsabilité du gouvernement	Le CCN se penche actuellement sur des domaines à l'égard desquels la Loi fédérale sur la responsabilité aura des répercussions pour le CCN. Sont aussi prises en compte : • Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles • Loi sur les conflits d'intérêts • Loi sur l'accès à l'information • Modification mineure à la Loi sur le CCN (prolongemen du mandat des administrateurs)
Satisfaction des employés	Établir des données de référence pour la satisfaction des employés au moyen d'un sondage	Un sondage sur la satisfaction des employés a été réalisé en mars 2007, indiquant que 82 % des employés étaient satisfaits.
Formation du personnel	Augmenter les possibilités de per- fectionnement et de formation du personnel et de la direction – 1,37 % du budget salarial (AF 2005-2006)	On prévoit que 1,8 % du budget salarial sera consacré à la formation du personnel d'ici la fin de l'année financière.
Opinion sans réserve des vérificateurs financiers	Le CCN n'a jamais reçu une opinion de vérificateur assortie de réserves.	On prévoit de recevoir une opinion sans réserve des vérificateurs financiers.
Roulement du personnel	Au 31 octobre 2006 : 5,6 %	On prévoit faire baisser le taux de roulement sous les 5 %.
À la fin de l'année, le résultat net se situera dans les limites de 1,5 % inférieures ou supérieures au budget.	Au 31 août 2006, le CCN est à 1,36 % du résultat net prévu au budget.	On prévoit qu'à la fin de l'année, le résultat net sera à 1,5 % près du budget.

Annexe 2:

Stratégie canadienne de normalisation Mise à jour 2005-2008 Buts et objectifs

SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

- Avoir un impact sur la formation, l'évolution et le fonctionnement des Organisations de normalisation importantes pour le Canada
- 1.1 Améliorer la coordination stratégique et les capacités de surveillance du Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation (CNC/ISO) et du Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CNC/CEI).
- 1.2 Faciliter la participation des consommateurs aux forums nationaux, régionaux et internationaux de normalisation.
- Rendre plus accessibles les biens et services du Canada aux marchés actuels et nouveaux
- 2.1 Continuer à renforcer les réseaux mondiaux d'accréditation.
- 2.2 Favoriser la réduction des obstacles au commerce liés à la normalisation.
- Constituer un avantage concurrentiel par le biais du transfert des technologies de l'information et des renseignements stratégiques sur le marché mondial
- 3.1 Continuer à engager les pays en développement dans les travaux de normalisation internationale.

SUR LA SCÈNE NATIONALE

- Répondre aux besoins d'un contexte changeant en matière de réglementation et de politiques
- 4.1 Maintenir les partenariats, les projets et les processus de normalisation stratégique qui contribuent à la réalisation des objectifs de politiques sociales (par exemple en matière de santé, de sécurité et d'environnement).
- 4.2 Encourager la coopération interterritoriale fondée sur la normalisation.
- 4.3 Engager des représentants officiels de la réglementation et des politiques publiques pour examiner l'applicabilité des approches du domaine de la normalisation.
- 4.4 Chercher pour les analyser les questions nouvelles et actuelles liées à la normalisation.
- Représenter parfaitement la diversité croissante des intéressés
- 5.1 Favoriser le développement du Programme des membres du CCN.
- 5.2 Recourir à des modes de financement novateurs et durables pour rendre possible la réalisation de futures activités.
- Exprimer clairement le rôle et les avantages de la normalisation et de l'évaluation de la conformité
- 6.1 Encourager le recours au Système national de normes (SNN).

Annexe 3 :

Sigles et acronymes

ACI Accord sur le commerce intérieur

ACDI Agence canadienne de développement international
A2LA American Association for Laboratory Accreditation

AFNOR Association française de normalisation

ALÉNA Accord de libre-échange nord-américain

AML Accord de reconnaissance multilatérale

APEC Coopération économique Asie-Pacifique

APLAC Asia Pacific Laboratory Accreditation Cooperation

APLMF Asia Pacific Legal Metrology Forum

APMP Asia Pacific Metrology Programme

ARM Accord de reconnaissance mutuelle

BNQ Bureau de normalisation du Québec

BPL Bonnes pratiques de laboratoire

CAB Bureau d'évaluation de la conformité de la CEI

CANENA Conseil d'harmonisation des normes électrotechniques des nations d'Amérique

CARICOM Secrétariat de la Communauté des Caraïbes

CCC/CASCO Comité consultatif canadien du Comité ISO pour l'évaluation de la conformité

(un comité du CCN)

CCC/COPOLCO Comité consultatif canadien du Comité ISO pour la politique en matière

de consommation (un comité du CCN)

CCC/DEVCO Comité consultatif canadien sur les questions relatives aux pays en développement

(un comité du CCN)

CCCom Comité consultatif sur le commerce (un comité du CCN)

CCEC Comité consultatif sur l'évaluation de la conformité (un comité du CCN)

CCN Conseil canadien des normes

CCNor Comité consultatif sur les normes (un comité du CCN)
CCNSP Comité consultatif national sur la sécurité publique

CCOEN Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (un comité du CCN)

CCPT Comité consultatif des provinces et territoires (un comité du CCN)

CCR Cadre de coopération en matière de réglementation

CDT Centre de documentation technique

CEI Commission électrotechnique internationale

CICP Comité consultatif sur les intérêts des consommateurs et du public

(un comité du CCN)

CNC/CEI Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale

(un comité du CCN)

CNC/ISO Comité national du Canada de l'Organisation internationale de normalisation

(un comité du CCN)

CNRC Conseil national de recherches du Canada

COPANT Commission panaméricaine des normes techniques

COPOLCO Comité de l'ISO pour la politique en matière de consommation

DEVCO Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement

DIS Projet de norme internationale

ÉGRE Évaluation de la gestion des risques de l'entreprise

FDIS Projet final de Norme internationale

IAAC InterAmerican Accreditation Cooperation

IAF International Accreditation Forum

IC Industrie Canada

IEEE Institute of Electrical and Electronics Engineers
ILAC International Laboratory Accreditation Cooperation

ISO Organisation internationale de normalisation

ISO/AG Assemblée générale de l'Organisation internationale de normalisation
ISO/DEVCO Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement
ISO/TMB Bureau de gestion technique de l'Organisation internationale de normalisation

JTC 1 Comité technique mixte (un comité ISO/CEI)

MAECI Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

NACLA National Cooperation for Laboratory Accreditation

NNC Norme nationale du Canada

OMA Ontario Medical Association

OMC Organisation mondiale du commerce

OMC/OTC OMC – Comité des obstacles techniques au commerce

OTC Obstacles techniques au commerce
PAC Pacific Accreditation Cooperation

PALCAN Programme d'accréditation des laboratoires – Canada

PASC Pacific Area Standards Congress

PPS Partenariat nord-américain pour la prospérité et la sécurité

SAC Standardization Administration of China
SCN Stratégie canadienne de normalisation

SMB Bureau de gestion de la normalisation de la CEI

SMQ Système de management de la qualité

SNN Système national de normes
TC Comité technique ISO/CEI

TMB Bureau de gestion technique de l'ISO

WG Groupe de travail

ZLÉA Zone de libre-échange des Amériques